

RAPPORT ANNUEL DE GESTION
2015 / 2016



NOUS SOMMES

SOQUIJ

Intelligence juridique

Québec 

* **SOQUIJ** | Intelligence juridique

Cette publication est également disponible sur notre site Internet à l'adresse soquij.qc.ca/fr/a-propos/rapports-annuels

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la Société québécoise d'information juridique en vous adressant à :

Société québécoise d'information juridique

Direction du développement des affaires et des relations avec la clientèle
715, rue du Square-Victoria, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2H7

Téléphone : 514 842-8745
Sans frais : 1 800 363-6718

Internet : soquij.qc.ca



M. JACQUES CHAGNON

Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le trente-neuvième rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique, organisme créé par la **Loi sur la Société québécoise d'information juridique** (R.L.R.Q., chapitre S-20).

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de la Société québécoise d'information juridique pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

La ministre responsable de l'application de la **Loi sur la Société québécoise d'information juridique**,

Stéphanie Vallée
Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

MADAME STÉPHANIE VALLÉE

Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2016.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 16 de la **Loi sur la Société québécoise d'information juridique**.

Recevez, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Philippe-André Tessier, avocat, CRIA
Président

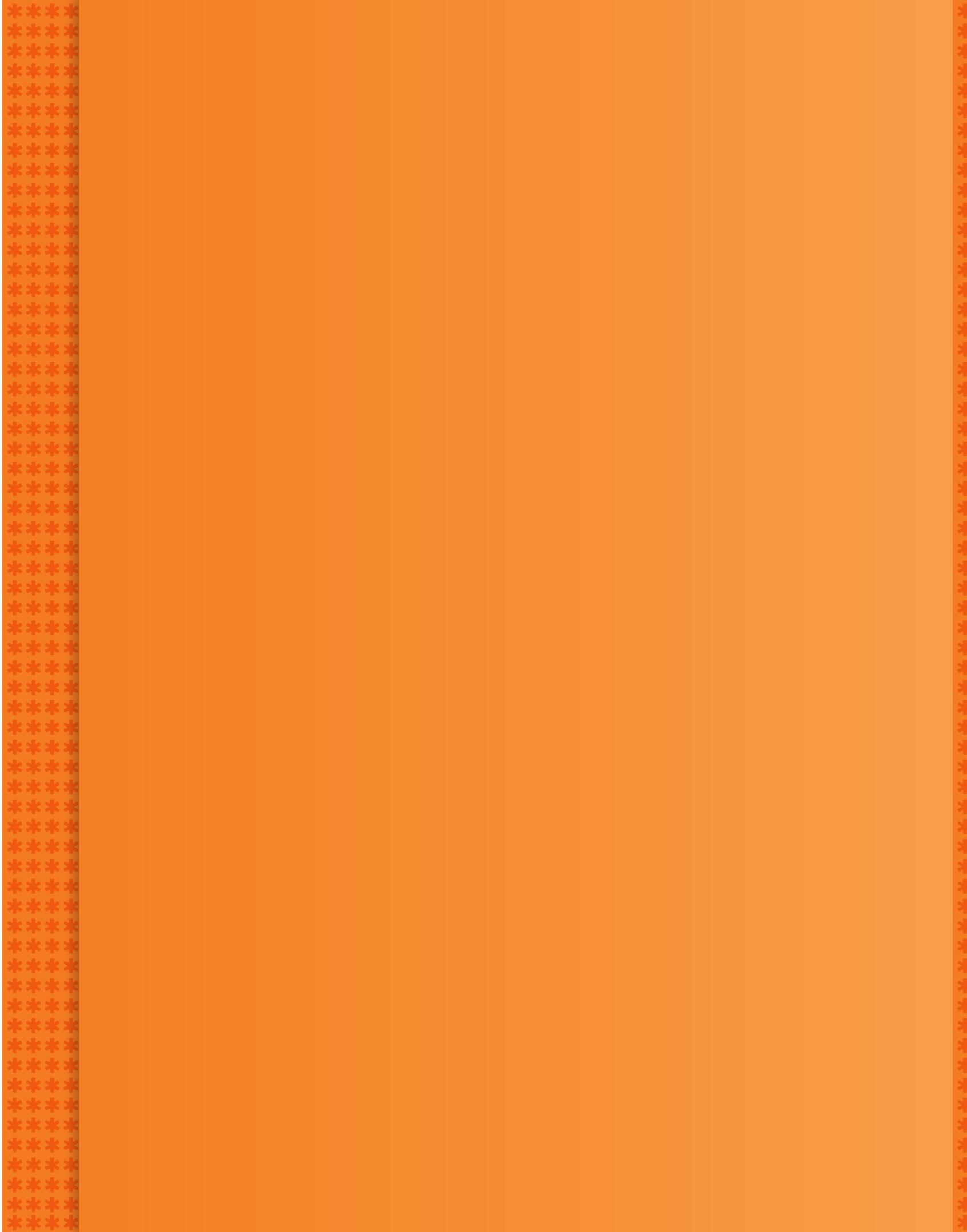




TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	06
Présentation de la Société	10
Bilan des activités 2015-2016	28
Les exigences législatives et gouvernementales	41
États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2016	47

MOT DU PRÉSIDENT

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de gestion 2015-2016.

Pour un très grand nombre de personnes travaillant dans le milieu de la justice, l'année 2015 symbolise la transition vers l'entrée en vigueur du nouveau *Code de procédure civile* (CPC). Nous sommes nombreux à avoir travaillé à donner vie aux changements législatifs annoncés. SOQUIJ en a d'ailleurs fait une priorité!

Trois initiatives de la dernière année méritent d'être soulignées, dont les deux premières liées au nouveau CPC.

* NOUVEAU SERVICE EXÉCUTIONS FORCÉES

De manière à répondre à de nouvelles exigences du Code, le ministère de la Justice a mandaté SOQUIJ pour développer une solution technologique permettant à l'ensemble des percepteurs de coordonner leurs actions et ainsi mieux servir la Justice et les détenteurs de jugements rendus en leur faveur.

Après trois mois seulement de mise en ligne du service **Exécutions forcées** (soit de janvier à mars), la réponse des huissiers de justice et des percepteurs est excellente et surpasse nos attentes. La solution développée répond aux besoins exprimés : recherche de débiteurs, paiement en ligne des droits de greffe, signature numérique, dépôt virtuel au greffe, etc.

Ce succès est le fruit d'une collaboration de tous les instants entre la **Chambre des huissiers de justice du Québec, le ministère de la Justice et SOQUIJ**. Travailler en équipe entre organisations relève parfois de la haute voltige mais, quand tout le monde y met du sien, il s'agit souvent des expériences les plus enrichissantes. Merci à nos deux grands partenaires! (Pour plus de détails, p. 21 et 35.)

* COMMENTAIRES DE LA MINISTRE DE LA JUSTICE RELATIVEMENT AU NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE CIVILE

Autre projet lié au nouveau *Code de procédure civile* qui a teinté cette année financière :

Le Ministère a confié à SOQUIJ, en mai 2015, le mandat de valider la documentation, la révision linguistique et l'édition des **Commentaires de la ministre de la Justice** relativement aux 800 articles contenus dans le nouveau *Code de procédure civile*.

Grâce à un heureux partenariat avec la maison d'édition **Wilson & Lafleur**, nous avons lancé l'ouvrage en version papier et en version électronique à l'occasion du congrès du Barreau du Québec le 11 juin 2015. (Pour plus de détails, p. 34.)

* CAVIARDAGE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA JEUNESSE

Le 19 novembre 2015, entré en vigueur l'article 94.1 de la *Loi sur la protection de la jeunesse* qui attribue à SOQUIJ la compétence pour le caviardage des décisions en matière de protection de la jeunesse. Environ **10 000 décisions de plus** s'ajouteront aux milliers de décisions déjà caviardées par SOQUIJ. L'accomplissement de cette activité par l'équipe de la Réception des jugements permettra une amélioration notable de l'approvisionnement des jugements en jeunesse, de la conformité du caviardage ainsi que des délais de leur diffusion.

Le ministère de la Justice du Québec et SOQUIJ ont collaboré à la mise en place d'un **système sécurisé d'envoi et de réception** des décisions répondant à nos impératifs de confidentialité ainsi qu'à nos contraintes et besoins respectifs. Le début de la diffusion des décisions caviardées par SOQUIJ est prévu en avril 2016. (Pour plus de détails, p. 15 et 32.)

TROIS BELLES INITIATIVES

Ces trois belles initiatives ne pouvaient se réaliser en vase clos et elles ont profité de la mise en commun d'expertises en provenance de plusieurs organisations. Le milieu de la justice doit multiplier les occasions de travailler ensemble pour outiller les personnes œuvrant en justice, mais surtout pour améliorer l'**accessibilité**, la **qualité** et la **célérité** de la justice au bénéfice des justiciables.

SOQUIJ fait partie de la solution du fait de sa position enviable sur l'échiquier de la justice :

- * Elle a pour clients les professionnels du droit.
- * Elle a pour partenaires d'affaires un très grand nombre d'organisations faisant partie de la famille justice.
- * Elle a pour mandant le ministère de la Justice.
- * Et elle a pour mission de servir la collectivité.

Travaillons ensemble à construire la justice de demain!

Enfin, l'année 2015-2016 marque également le départ de M. Claude Paul-Hus, qui aura agi à titre de directeur général de SOQUIJ pendant plus de 15 ans.

Ses connaissances en finances, son aisance à œuvrer dans un milieu hautement politique, sa capacité à bien s'entourer sont quelques-unes des qualités dont SOQUIJ a su tirer profit ces 15 dernières années.

Claude, SOQUIJ te remercie et te souhaite bonne chance dans les nouveaux défis qui t'occuperont ces prochaines années.

Au nom des membres du conseil d'administration et de tous les employés de SOQUIJ, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Le président,
Philippe-André Tessier, avocat, CRIA



2015

04
15

- Colloque interfacultaire de la Confédération des associations des étudiantes et étudiants en droit civil (CADED)
- Annonce d'un partenariat avec l'Université de Montréal sur le projet de **Gestion de la jurisprudence** avec le Laboratoire de cyberjustice

05
15

- Ajout des données du greffe de la MRC Antoine-Labelle aux **Plumitifs Cours municipales**
- Participation au congrès de l'Association des bibliothèques canadiennes de droit (ABCD) à Moncton (Nouveau-Brunswick)

06
15

- Lancement et mise en ligne du produit *Nouveau Code de procédure civile et commentaires de la ministre de la Justice* (papier et électronique)
- Égoportraits « Je vois plus clair » au Congrès du Barreau du Québec
- Ajout des données du greffe de la Cour municipale de Trois-Rivières au service Plumitifs Cours municipales
- Ajout des *Développements récents* du Barreau du Québec dans Recherche juridique



08
15

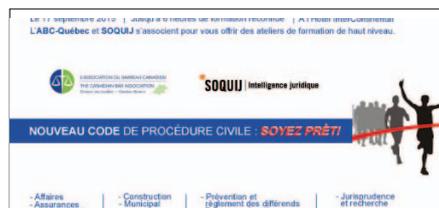
- Mise en ligne d'une nouvelle version du **Portail SOQUIJ** et de **Recherche juridique**.
- Annonce de la participation au Comité sur l'information juridique et au Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale

09
15

- Mise en ligne de la version achevée de **Recherche juridique**



- Journée de formation sur le nouveau *Code de procédure civile* en collaboration avec l'Association du Barreau canadien – division Québec : Soyez prêts



- Ajout des décisions de la Commission des transports de Québec dans nos environnements de recherche

10
15

- Simplification du tarif des hyperliens dans les services Collections et Plumitifs
- Présentation au programme de formations de juges chinois à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
- Introduction des Formations thématiques : Recours collectifs et Processus de pré-embauche
- Ouverture de **Recherche juridique** en version bilingue pour les membres de l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université

2016

11
15

- Offre de Formations thématiques en ligne
- Participation à la Journée MIRA



- Le Centre de recherche en droit public et SOQUIJ collaborent pour l'édition et la diffusion de la **lpc.quebec**
- La *Loi sur la protection de la jeunesse* attribuée à SOQUIJ la compétence pour le caviardage des décisions

12
15

* 1976-2016
SOQUIJ
40 ans

- 40^e anniversaire de la *Loi constituant la Société québécoise d'information juridique*
- Nouveau partenariat avec l'Association des Jeunes Barreaux de Région

01
16

- Ouverture du service **Exécutions forcées**
- Ajout des décisions du Tribunal administratif du travail et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail dans le Portail SOQUIJ
- 3^e Colloque interfacultaire de la CADED

02
16

- Nouvelle entente avec le **Centre d'accès à l'information juridique**
- Participation à Paris au Colloque sur l'expertise en communication au service de la justice
- Départ du directeur général M. Claude Paul-Hus

03
16

- Première journée de formation sur le processus de pré-embauche
- Nouvel *Alter Ego – Code de procédure civile du Québec* avec commentaires de la ministre
- Mission de reconnaissance en Haïti pour la diffusion des jugements

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), fondée en 1976, assume un mandat qui lui a été confié par l'Assemblée nationale et relève du ministre de la Justice du Québec. Elle assure son autofinancement par la vente de ses produits et services.

* CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN DATE DU 31 MARS 2016)

NOMMÉS APRÈS CONSULTATION DU
BARREAU DU QUÉBEC

M^e Philippe-André Tessier, président*
Associé, Robinson Sheppard Shapiro

M^e Nancy Leblanc
Associée, Leblanc Dostie, avocats

M^e Nathalie Guertin
Coordonnatrice des comités, Barreau de Montréal

NOMMÉ APRÈS CONSULTATION DE LA
CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC

M^e Claude Laurent
Directeur général de l'Ordre professionnel
de la physiothérapie du Québec

NOMMÉS SUR LA RECOMMANDATION DES
JUGES EN CHEF DES COURS DE JUSTICE

L'honorable Pierre E. Audet
Juge en chef adjoint à la Cour du Québec

L'honorable Yves-Marie Morissette*
Juge à la Cour d'appel du Québec

NOMMÉS SUR LA RECOMMANDATION
DU MINISTRE DE LA JUSTICE

M^e Chantal Couturier
Direction des services judiciaires de la Capitale-Nationale
et des régions, ministère de la Justice du Québec

M^e Michel Paquette
Conseiller au bureau de la sous-ministre,
ministère de la Justice du Québec

NOMMÉS SUR LA RECOMMANDATION
DES DOYENS DES FACULTÉS DE DROIT

M^e Nicolas Vermeys, vice-président*
Professeur à la Faculté de droit de
l'Université de Montréal

M^e Daniel Boyer
Bibliothécaire en chef de la bibliothèque
de droit Nahum Gelber, Université McGill

NOMMÉS SUR LA RECOMMANDATION
DU MINISTRE RESPONSABLE DE
L'APPLICATION DE LA *LOI SUR LE
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU
QUÉBEC*

M^{me} Sylvie Ferland*
Directrice des Publications du Québec,
Centre de services partagés du Québec

M. Jean Métivier
Directeur général des services de
communication, Centre de services partagés
du Québec

* Membres du comité exécutif.

* NOTRE MISSION

Nous analysons, organisons, enrichissons et diffusons le droit au Québec et cette valeur ajoutée nous permet d'accompagner les professionnels dans leurs recherches de solutions, ainsi que l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit.



De gauche à droite : M^{es} Nathalie Guertin, Philippe-André Tessier, M. Jean Métivier, M^e Nancy Leblanc, l'honorable Yves-Marie Morissette, M^e Claude Laurent, l'honorable Pierre E. Audet, M^{es} Chantal Couturier et Nicolas Vermeys (absents de la photo : M^{me} Sylvie Ferland, M^{es} Daniel Boyer et Michel Paquette).

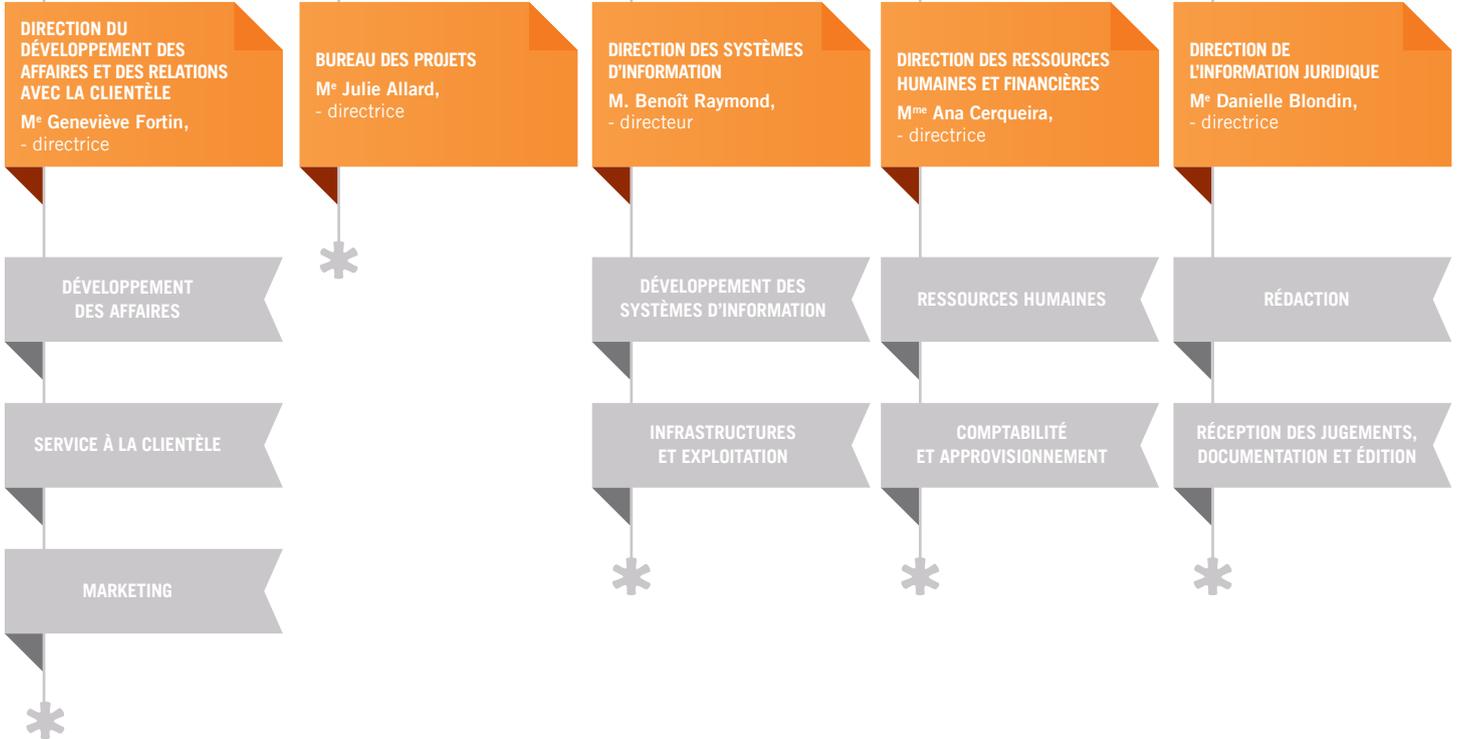
SOQUI

CONSEIL D'ADMINISTRATION
M^e Philippe-André Tessier, président

COMITÉ EXÉCUTIF
M^e Philippe-André Tessier, président

DIRECTION GÉNÉRALE
M. Claude Paul-Hus *

AFFAIRES JURIDIQUES



* En poste jusqu'au 26 février 2016

* STRUCTURE ORGANISATIONNELLE 2015-2016

L'année 2015-2016 a été marquée par quelques changements dans la structure organisationnelle de la Société.

M^e Stéphanie Briand a été nommée au poste de coordonnatrice, rédaction à la Direction de l'information juridique. M^e Briand est responsable d'organiser et de coordonner les activités inhérentes à la traduction ainsi qu'à la rédaction du contenu juridique des publications de la Société. Elle remplace M^e Danielle Blondin, qui, l'an dernier, est devenue directrice de l'Information juridique.

L'année 2016 a débuté avec le départ du directeur général M. Claude Paul-Hus. Après 15 ans de service, M. Paul-Hus a décidé de tirer sa révérence et de passer le flambeau. L'identité de son successeur sera dévoilée à la mi-avril.

Finalement, le Bureau des projets adopte une nouvelle approche dans la gestion des projets. Les équipes de livraison utiliseront une méthodologie de **développement agile** qui a été adaptée au contexte de SOQUIJ. Ces changements de nos processus permettront de multiplier le nombre de livraisons afin de répondre plus rapidement aux besoins les plus urgents.

Nombre d'employés au 31 mars 2016

Catégorie d'emploi	Employés réguliers	Employés occasionnels
Cadres	13	1
Non-syndiqués	3	/
Syndiqués	97	6
Total	113	7

La description des différentes directions est disponible sur le site Internet de la Société : soquij.qc.ca/fr/a-propos/l-equipe.



L'INTELLIGENCE DE SOQUIJ

01 RÉCEPTION

- Plus de 100 000 décisions reçues annuellement
- Fonds documentaire de plus de 1,4 million de décisions
- Plus de 10 millions de dossiers judiciaires de 85 des 88 cours municipales du Québec
- Des milliers d'avis d'exécutions dans le service Exécutions forcées
- Des milliers d'articles de doctrine

02 TRAITEMENT DE L'INFORMATION JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

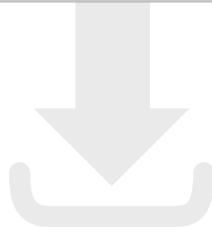
- Près de 360 000 décisions résumées
 - 20 785 décisions caviardées*
- Plus de 101 000 fiches Le Citateur
 - Plus de 500 000 plunitifs avec un hyperlien vers un jugement
 - Près de 700 000 références neutres attribuées aux décisions
- Plus de 60 serveurs et 7 unités de stockage réseau



03 DIFFUSION

- Plus de 575 000 visiteurs sur le site SOQUIJ
- Plus de 7,4 millions de consultations sur le site Services aux citoyens
 - Plus de 2,2 millions de sessions sur le site SOQUIJ
 - Près de 46 000 codes d'accès actifs au Portail SOQUIJ
 - Environ 7 000 utilisateurs au Portail SOQUIJ hebdomadairement
- Plus de 15 000 codes d'accès au Portail SOQUIJ disponibles pour les professeurs et les étudiants
 - Plus de 19 000 courriels transmis pour nos abonnés aux Express hebdomadaires
 - Plusieurs dizaines de millions de plunitifs provenant de tous les palais de justice

01 RÉCEPTION



SOQUIJ est le point de chute de toutes les décisions rendues par les tribunaux judiciaires et administratifs du Québec.

Extraits du Règlement sur la cueillette et la sélection des décisions judiciaires et du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

1. Les greffiers des tribunaux judiciaires du Québec expédient à la Société québécoise d'information juridique une copie de toutes les décisions judiciaires motivées.

Règlement sur la cueillette et la sélection des décisions judiciaires, chapitre S-20, r. 1

6. Un organisme public qui rend des décisions motivées dans l'exercice de fonctions juridictionnelles les expédie à la Société québécoise d'information juridique qui les diffuse, conformément au règlement adopté en vertu de l'article 21 de la Loi sur la Société québécoise d'information juridique (chapitre S-20), sur son site Internet mettant à la disposition du public les décisions des tribunaux judiciaires, des tribunaux administratifs et autres organismes.

Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, chapitre A-2.1, r. 2

* ANONYMISATION ET CAVIARDAGE

Le processus de réception comprend l'anonymisation des décisions et le caviardage de certains renseignements, l'attribution de la référence neutre et la classification par domaine de droit selon le plan de classification, qui contient 62 domaines de droit.

SOQUIJ s'est vu attribuer le caviardage des décisions en matière de protection de la jeunesse avec l'entrée en vigueur, en novembre dernier, de l'article 94.1 de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, faisant passer à plus de **20 000** le nombre de décisions devant transiter par les processus d'anonymisation et de caviardage.

* HYPERLIENS

Dès la réception des décisions, un logiciel d'intelligence artificielle procède au repérage des lois, des décisions et des doctrines citées dans les 1,4 million de décisions. Ce programme permet de créer mécaniquement des hyperliens dans tous les documents. C'est ce qu'on appelle l'extraction automatique des données.

DÉCISIONS AVEC DES HYPERLIENS

TYPE DE LIEN	NOMBRE
Doctrine	19 586
Jurisprudence	289 388
Législation	947 477

* TRADUCTION

Depuis 12 ans, SOQUIJ collabore avec la Cour d'appel du Québec, la Cour supérieure et la Cour du Québec afin d'offrir la traduction de jugements d'intérêt pancanadien. Ce sont plus de **1 000 traductions de jugements** qui sont disponibles sur le site public « Services aux citoyens » et dans le Service Recherche juridique. Sans les traductions effectuées par SOQUIJ, le reste du Canada serait privé d'un corpus juridique important et les décisions québécoises ne pourraient bénéficier à l'ensemble du milieu juridique canadien.

* ACCESSIBILITÉ

Les autres éditeurs profitent également de notre rôle de dépositaire de toutes les décisions. Ils peuvent ainsi télécharger les textes intégraux des décisions diffusées à partir du « Services aux éditeurs » pour leur propre processus éditorial.

“Courts and governments looking to make a strong commitment to truly freeing the law, would do well to examine and maybe even emulate the SOQUIJ approach”

Colin Lachance, ancien directeur général de CanLII

Slaw Canada's on line legal magazine, [November 9th, 2015 at 9:16 am](#)

D'autre part, nous recevons tous les textes de revues juridiques – universités, Chambre des notaires du Québec et Barreau du Québec – avec lesquelles nous avons conclu des ententes pour bonifier notre doctrine. De plus, l'Éditeur officiel et les gazettes officielles nous permettent d'effectuer la mise à jour des données législatives disponibles dans nos services.

SOQUIJ reçoit quotidiennement les nouvelles informations saisies par tous les greffes des cours municipales partenaires du service Plumitifs. Le service donne également accès aux données des plumitifs des palais de justice du Québec.

Depuis janvier 2016, le service **Exécutions forcées** contient la plupart des avis d'exécution générés par les huissiers, les greffiers et les percepteurs. Il s'agit d'une grande nouveauté pour SOQUIJ, qui devient un portail transactionnel pour ces intervenants de la justice.

02 TRAITEMENT DE L'INFORMATION JURIDIQUE ET JUDICIAIRE



SOQUIJ compte sur une équipe formée de conseillers juridiques et de techniciens en documentation pour indexer tous les textes intégraux et les résumés selon un vocabulaire contrôlé et les enrichir d'hyperliens et de références vérifiées.

* PLAN DE CLASSIFICATION

Depuis la mise en place du « système documentaire de SOQUIJ » à la fin des années 1970, SOQUIJ a fait évoluer sa classification. Aujourd'hui, le plan de classification de SOQUIJ compte **62 domaines de droit** et toutes les décisions reçues par SOQUIJ y sont classées. Au fur et à mesure que le nombre de décisions augmente, les domaines de droit sont scindés en rubriques afin de faciliter les regroupements. Certains domaines comptent jusqu'à cinq niveaux de raffinement.

Régulièrement, SOQUIJ ajuste son Plan de classification afin de refléter les nouvelles réalités juridiques. Lorsque ces ajustements sont introduits pour les décisions de l'année courante, la classification est refaite pour l'ensemble des décisions passées touchées par ce nouveau classement.

* SÉLECTION ET RÉDACTION DE RÉSUMÉS

Chacune des décisions reçues est lue et celles respectant des critères de sélection prédéterminés font l'objet d'un résumé. Ces critères de sélection sont notamment :

- la nouveauté d'un point de droit,
- l'influence de la décision sur un courant jurisprudentiel,
- la particularité d'une situation de fait,
- le lien avec une problématique sociale ou
- la valeur documentaire de la décision.

* INTÉRÊT JURISPRUDENTIEL

Chaque résumé est catégorisé par intérêt jurisprudentiel représenté par des astérisques :

*** intérêt élevé

** intérêt moyen

* cas d'application

* OUTILS COMPLÉMENTAIRES

La fiche **Le Citateur** permet de découvrir rapidement de quelle façon une décision a été reçue par d'autres juges ou décideurs, si elle a été citée et avec quelle orientation (appliquée, expliquée, critiquée, etc.).

The screenshot displays the SOQUIJ Le Citateur interface. At the top, there's a search bar and navigation tabs for 'Jurisprudence', 'Législation', and 'Doctrine'. The main content area shows the case **Weber c. Ontario Hydro (C.S. Can., 1995-06-29), SOQUIJ AZ-95111082, J.E. 95-1482, D.T.E. 95T-851, [1995] 2 R.C.S. 929**. Below the case title, there are buttons for 'Retour', 'Repérer dans la page', and 'Télécharger le texte intégral'. A navigation bar includes 'Résumé', 'Texte intégral', 'Le Citateur', and 'Historique'. A blue information box states: 'Le Citateur précise l'utilisation faite par la jurisprudence de la décision consultée depuis 1987.' Below this, there are buttons for 'Imprimer' and 'Télécharger le Citateur'. A statistics bar shows: 'Appliquée (234) | Expliquée (28) | Distinguée (25) | Critiquée (1) | Non Appliquée | Mentionnée (458) | Citée par les parties (63)'. The 'Appliquée par la Cour suprême du Canada (12)' section lists two cases: **Allen c. Alberta AZ-50167012, paragr. 12, 14** (2003-03-20) and **Bisailon c. Université Concordia AZ-50374052, paragr. 30** (2006-05-18). Each case entry includes a brief description of the legal issues involved.

Fiche Le Citateur de la décision *Weber c. Ontario Hydro* (C.S. Can., 1995-06-29), SOQUIJ AZ-95111082, J.E. 95-1482, D.T.E. 95T-851, [1995] 2 R.C.S. 929 : Appliquée 234 fois, Expliquée 28 fois, Distinguée 25 fois, Critiquée 1 fois, Mentionnée 457 fois, Citée par les parties 63 fois et jamais non appliquée.

L'Historique permet de visualiser le cheminement d'une cause et de faire le suivi de la décision grâce à des vérifications effectuées régulièrement par nos techniciens juridiques.

La doctrine publiée au Québec depuis 40 ans est également traitée par SOQUIJ. Elle compte plus de 29 000 fiches résumées, classifiées selon le Plan de classification de SOQUIJ et indexées. Plus de 9 000 textes intégraux sont disponibles à partir des fiches de doctrine.

* MISES À JOUR

Tous les services du Portail SOQUIJ sont **mis à jour quotidiennement** :

- Recherche juridique : jurisprudence et doctrine
- Plumitifs : Palais de justice, Cours municipales et Exécutions forcées

Pour les publications du service Collections, les mises à jour sont faites en collaboration avec nos partenaires et sont périodiques.

* UN CENTRE DE TRAITEMENT HAUTEMENT TECHNOLOGIQUE

Une vingtaine d'analystes, de programmeurs-analystes et de techniciens en informatique conçoivent, mettent au point et gèrent près d'une quinzaine d'applications internes pour recevoir, traiter et diffuser toutes ces données, en plus de travailler avec des applications de partenaires pour combler certains besoins particuliers de la Société.

Tous les contenus des services du Portail SOQUIJ sont hébergés dans un centre d'hébergement de grade Tier 4, qui est considéré comme l'une des plus hautes cotes de sécurité au Canada. Cela nous assure d'une fiabilité cruciale du réseau et d'un niveau de sécurité exceptionnel.

03 DIFFUSION



* INFORMATION JURIDIQUE POUR TOUS LES CITOYENS

La section Services aux citoyens du site SOQUIJ est le point d'accès central aux décisions rendues au Québec par les tribunaux judiciaires et administratifs. Les citoyens, les juristes, les médias et les éditeurs peuvent tous profiter d'un accès sans frais à la jurisprudence québécoise. Les décisions sont généralement diffusées dans un **délaï de 24 heures** suivant leur réception à SOQUIJ.

- Plus de 90 tribunaux judiciaires et administratifs
- 195 décisions diffusées «À la une» au cours de l'année
- Traduction de décisions d'intérêt pancanadien

Services aux citoyens	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre de décisions	910 291	1 041 664	1 169 825
Nombre de visites	1 481 957	1 289 261	1 295 222

* BLOGUE ET RÉSEAUX SOCIAUX

SOQUIJ contribue aussi à la diffusion d'information et d'analyses jurisprudentielles par l'entremise de son blogue. Elle est également présente sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter pour communiquer de façon rapide et efficace de l'information juridique à ses « amis » et « abonnés ».



M^e Julie Pomerleau
6 076 visiteurs - 22 avril 2015

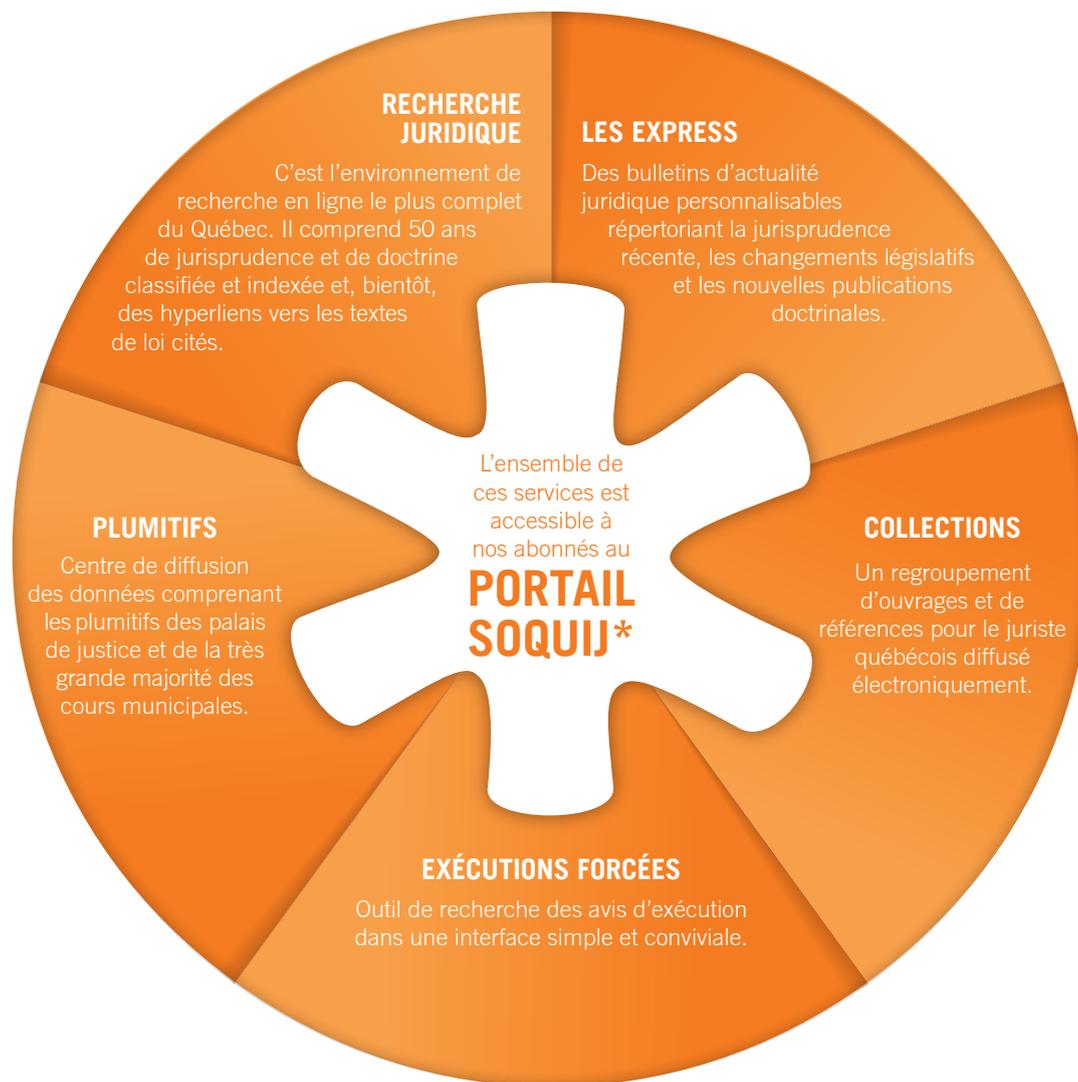
STATISTIQUES RÉSEAUX SOCIAUX

	2014	2015	% DE PROGRESSION
(Amis)	1 196	1 957	64 %
(Abonnés)	1 765	2 198	25 %
(Abonnés)	1 330	2 086	57 %
(visites)	117 433	119 834	2 %

Nous contribuons aussi au Blogue du Comité de recherche et législation du jeune Barreau de Montréal (CRL), à celui du Sunday Summaries de SLAW, le magazine juridique canadien en ligne, aux actualités hebdomadaires de l'Association du Barreau canadien – division Québec et à CanLII Connecte.

* INFORMATION JURIDIQUE À VALEUR AJOUTÉE

Avec le Portail SOQUIJ, la Société propose à sa clientèle ainsi qu'aux étudiants et aux professeurs des outils performants et intelligents pour le professionnel d'aujourd'hui.



*L'accès à ces services et leur consultation sont tarifés.

* LES EXPRESS

- Près de 6 000 décisions diffusées annuellement
- Plus de 7 300 courriels transmis quotidiennement et 19 000 pour le bulletin hebdomadaire
- Bulletin personnalisable pour chacun selon, notamment, l'intérêt jurisprudentiel, la juridiction ou encore le domaine de droit

* RECHERCHE JURIDIQUE

- 40 ans de travail éditorial éprouvé
- Près de **360 000 décisions résumées** et catégorisées selon des critères établis
- Près de 101 000 fiches Le Citateur
- Recensement de 50 publications, dont les *Développements récents*, la *Revue du Barreau*, la *Revue du Notariat*, la *Revue légale* et les revues juridiques des cinq grandes facultés de droit civil

Au cours du prochain exercice financier, nous offrirons la possibilité d'effectuer la recherche par la législation.

* PLUMITIFS

Plumitifs des palais de justice

SOQUIJ diffuse les plumitifs des palais de justice couvrant l'ensemble du territoire québécois, avec plus de 70 districts.

- Près de 20 juridictions couvertes en matière civile, pénale et statutaire
- Accès direct aux jugements diffusés par SOQUIJ à partir des plumitifs

Plumitifs des cours municipales

Exclusif à SOQUIJ, ce service est un entrepôt de plusieurs millions de dossiers concernant les poursuites entamées dans les cours municipales et les palais de justice du Québec, notamment en vertu du *Code criminel*, du *Code de la sécurité routière* et des règlements municipaux.

- 85 cours municipales participantes
- Mise à jour quotidienne
- Accès en tout temps pour les utilisateurs du Portail SOQUIJ

* EXÉCUTIONS FORCÉES

Le nouveau service Exécutions forcées est un outil de recherche des **avis d'exécution**. Il permet des recherches centralisées, rapides et efficaces afin de vérifier si oui ou non un avis d'exécution existe au nom d'un débiteur. Il est également utile aux huissiers, greffiers et percepteurs* pour la saisie de données et le dépôt virtuel des avis d'exécutions aux greffes. Après seulement trois mois de mise en service :

- Plus de 1 220 codes d'accès pour les utilisateurs
- Plus de 1 000 recherches en moyenne par semaine
- Près de 8 000 avis d'exécutions déposés

Exécutions forcées / Avis d'exécution n° 9366 / NOM DU DÉBITEUR INC. / Modifié le
2016-05-02 08:30:06

AVIS D'EXÉCUTION

(Articles 681 et 682 C.p.c.)

SECTION I - IDENTIFICATION DU DOSSIER

Avis d'exécution initial

Déposé au greffe du tribunal dans le dossier n° : **160-xx-xxxxxx-147** du district : **Alma**

Autres n°s de dossier concernés : **Sans objet**

Autres références :

Avis d'exécution modifié le : **2016-05-02 08:30:06** (lire la section VI)

Autres n°s de dossier concernés (modification) : **500-xx-xxxxxx-143**

*Le Bureau des infractions et amendes, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Revenu Québec.

* COLLECTIONS

Un regroupement d'ouvrages de référence : le *Code civil du Québec annoté Baudouin Renaud*, le *Nouvel Alter Ego – Code de procédure civile du Québec*, la *Loi sur la protection de la jeunesse annotée* et le *Guide pratique sur l'accès et la protection de l'information*.

- Plus de 40 000 annotations provenant d'auteurs réputés
- Plus de 50 000 décisions répertoriées
- Mises à jour périodiques

SERVICES AUX ÉTUDIANTS ET AUX PROFESSEURS

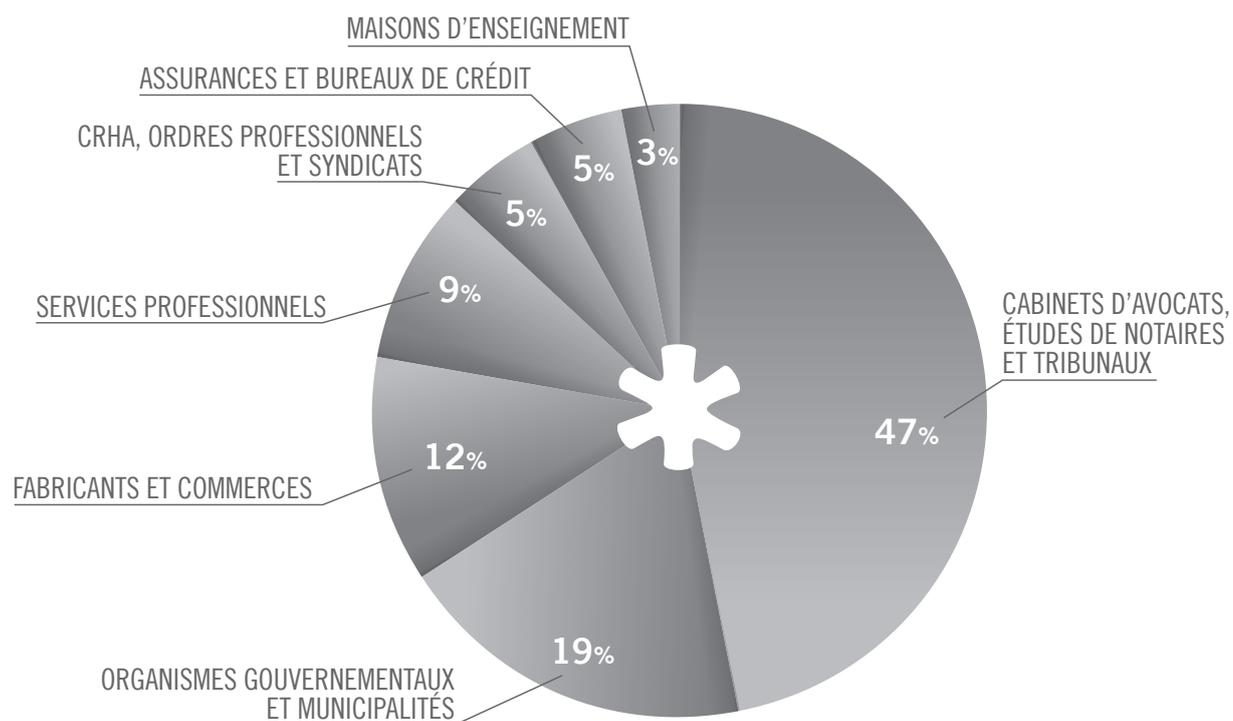
Avec son Programme d'accès gratuit, la Société rend disponibles sans frais aux étudiants et professeurs des collèges, cégeps et universités les services du Portail SOQUIJ pertinents à leur formation. Plus d'une vingtaine d'établissements d'enseignement du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick bénéficient de ce programme.

The screenshot shows the SOQUIJ website interface. At the top, there is a navigation bar with links: Commentaires, Message, Signets, Bureau, Votre compte, Gestion des accès, Relevé, Vidéoclips, Aide, and Quitter. Below this is the SOQUIJ logo with the tagline 'Intelligence juridique'. A blue navigation bar contains 'Recherche juridique', 'Plumitifs', 'Collections', and 'Express'. The 'Collections' menu is active, showing a search bar with the text 'Article ou terme' and a magnifying glass icon, and a 'Plus d'options' button. Below the search bar is a 'Table des matières' section with a minus sign, listing various legal topics: Disposition préliminaire, Livre I - Le cadre général de la procédure civile (art. 1-140), Livre II - La procédure contentieuse (art. 141-301), Livre III - La procédure non contentieuse (art. 302-320), Livre IV - Le jugement et les pourvois en rétractation et en appel (art. 321-390), and Livre V - Les règles applicables à certaines matières civiles (art. 391-508). Below the table of contents are links for 'Jurisprudence', 'Doctrine', and 'Index'. On the right side of the page, there is a section titled 'Alter Ego - Code de procédure civile du Québec (Nouveau)'. It features a large orange graphic of a hand holding a scale. The text reads: 'En 2016, c'est l'outil essentiel du juriste praticien! L'Alter Ego — Code de procédure civile du Québec en ligne est le fruit d'un partenariat entre SOQUIJ et Wilson & Lafleur.' To the right of this text is the 'ALTER EGO' logo. Below this is a pink box with the heading 'Note à propos de la tarification' and text: 'Les abonnés à l'Alter Ego CPC annuel profitent d'un accès illimité. Pour les abonnés l'Alter Ego CPC «à la consultation», le texte des articles est gratuit mais les annotations et les autres documents consultés sont facturés à la pièce.' At the bottom, there is a section titled 'Commentaires de la ministre de la Justice' with a yellow checkmark icon. The text reads: 'Consultez les Commentaires de la ministre de la Justice, la table de concordance entre l'ancien et le nouveau Code de procédure civile, la Convention relative à la signification et la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale, la Déclaration de principe concernant les témoins et des modèles d'avis public de notification, d'exécution, d'assignation, de citation à comparaître, etc., tels que les propose la ministre de la Justice.' To the right of this text is an image of a book titled 'COMMENTAIRES DE LA MINISTRE DE LA JUSTICE'.

CLIENTÈLE ET PARTENAIRES

Devant assurer son autofinancement par la vente de ses produits et services, SOQUIJ travaille au bénéfice d'une clientèle diversifiée. Les 46 000 codes d'accès au Portail SOQUIJ actifs se répartissent entre avocats, juges, notaires, professeurs de droit, étudiants en droit, conseillers en ressources humaines, huissiers, chercheurs et parajuristes. Nos clients se retrouvent parmi les cabinets d'avocats, les ordres professionnels, les juristes de l'État, les syndicats, les compagnies d'assurances, etc.

* RÉPARTITION DES CODES D'ACCÈS PAR CATÉGORIE DE CLIENTS :



Au cours de la dernière année, la Cour d'appel a retenu les services des conseillers juridiques et traductrices de SOQUIJ pour la rédaction de résumés bilingues de jugements récents qu'elle diffuse sur son site.



SOQUIJ est un partenaire important du milieu juridique québécois qui contribue activement à la résolution de certains enjeux.

Voici la liste des partenaires pour lesquels nous traitons les données afin de répondre spécifiquement à leurs besoins :

- Association canadienne des professeures et des professeurs d'université
- Chambre de la sécurité financière
- Chambre des notaires du Québec
- Conseil de la magistrature
- Office des professions
- Régie du bâtiment du Québec
- Régie du logement
- Secrétariat général du secteur santé et services sociaux
- Société de l'assurance automobile du Québec
- Syndicats d'Hydro-Québec, sections locales 957 – 1500 – 2000 – 4250 – SCFP-FTQ
- Tribunal administratif du Québec
- Tribunal administratif du travail

Des partenaires nous aident aussi à diversifier notre offre de service à l'aide de nouveaux contenus en ligne, de nouvelles fonctionnalités ou de nouveaux réseaux de diffusion.



SOUTIEN FINANCIER EN MATIÈRE DE JUSTICE

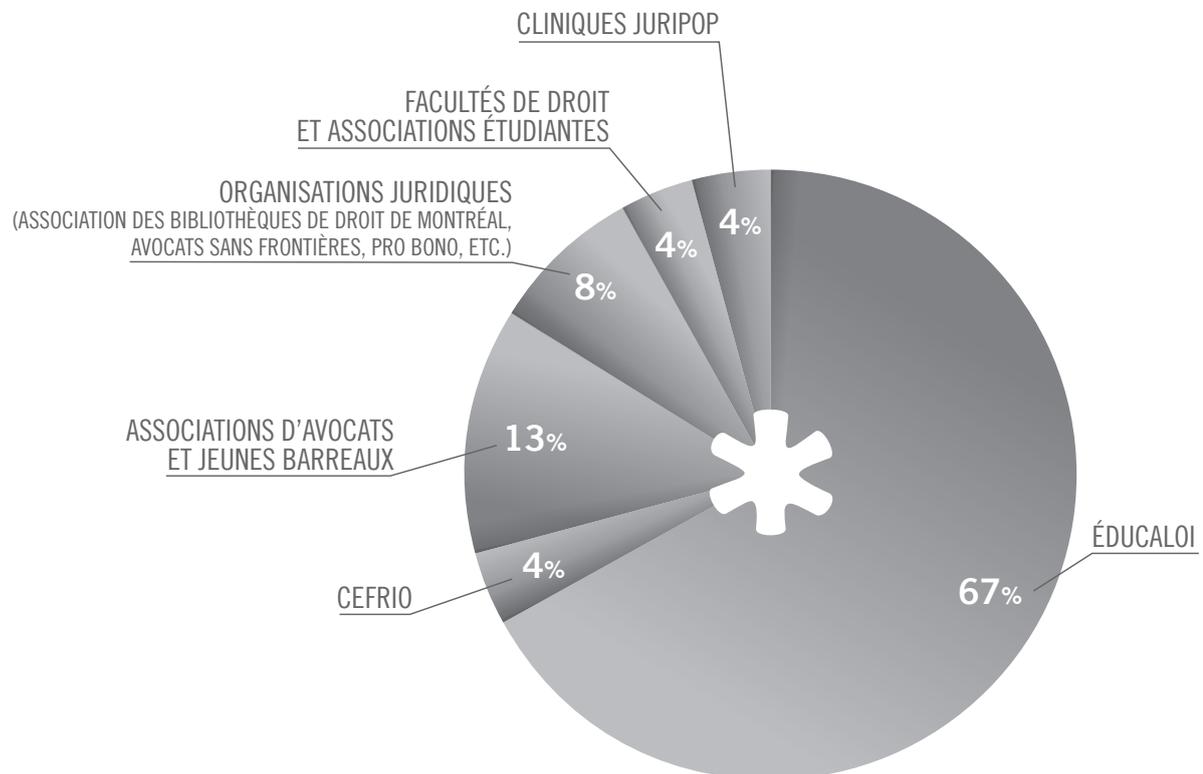
Année après année, SOQUIJ se fait un devoir d'investir en matière de justice en offrant un soutien financier de plus de 300 000 \$ et des services à certaines organisations qui desservent le grand public et qui rejoignent sa mission d'accès à l'information juridique.

Nous soutenons aussi des activités de recherche. Cette année, SOQUIJ a soutenu deux initiatives provenant de l'Université de Montréal :

- le Centre de recherche en droit public pour l'édition et la diffusion de *lpc.quebec*, un site interactif autour de la *Loi sur la protection du consommateur*; et
- le programme Accès au droit et accès à la justice (ADAJ), qui compte une vingtaine de projets dans lesquels un grand nombre d'organisations du milieu sont impliquées. Ce programme a une durée de vie de six ans. SOQUIJ investit temps et argent dans cette initiative unique.

SOQUIJ contribue également au succès d'autres organisations ou projets du milieu de la justice en les aidant financièrement ou en leur donnant accès à ses contenus dans un seul but : mieux servir la collectivité!

* RÉPARTITION DU SOUTIEN FINANCIER PAR CATÉGORIE DE PARTENAIRES :



PLAN STRATÉGIQUE 2013-2016

VISION

**ÊTRE LE CHEF DE FILE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ
À L'INFORMATION JURIDIQUE, TANT AUPRÈS DES PROFESSIONNELS
DU DROIT QU'AUPRÈS DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL.**

Le terme **CHEF DE FILE** est pour nous synonyme de proactivité et de reconnaissance du milieu.

Le mot **INFORMATION** introduit la volonté de SOQUIJ de se voir reconnaître à titre de spécialiste de l'information juridique en général.

Le mot **PROFESSIONNELS** est englobant et comprend toutes les personnes qui ont des besoins en information juridique pour réaliser leur travail : les juges, les avocats, les notaires, les recherchistes, etc.

Enfin, la **POPULATION EN GÉNÉRAL** fait écho à notre loi constitutive et à notre obligation de servir la collectivité.

Un mot toutefois est plus significatif que tous les autres : **ACCESSIBILITÉ**
Cette accessibilité se traduit, entre autres choses, par :

- une image renouvelée de SOQUIJ;
- une notoriété accrue de notre organisation dans la population;
- un élargissement de notre bassin de clients et d'utilisateurs;
- une offre de produits et services plus large et de grande qualité;
- une plus grande variété de contenus juridiques; et
- des produits aux coûts accessibles.

01

OBJECTIFS

- 1 Inaugurer le Portail SOQUIJ, qui s'adresse tant aux professionnels du droit qu'aux citoyens.
- 2 Évaluer divers scénarios pour financer le service de Recherche juridique universel.
- 3 Offrir des produits à valeur ajoutée s'adressant aux citoyens en partenariat avec d'autres organisations.
- 4 Faciliter l'accès aux produits et aux contenus.

02

OBJECTIFS

- 1 Améliorer la compréhension de la mission et des actions menées par SOQUIJ au ministre de la Justice du Québec, chez les ordres professionnels, les tribunaux et les organismes.
- 2 Consolider les relations d'affaires avec les partenaires actuels.
- 3 Renouveler l'engagement de SOQUIJ de garantir à sa clientèle l'accès au plus vaste corpus juridique au Québec et à une qualité de résultats de recherche hors du commun.
- 4 Mettre en valeur le volet grand public de la mission de SOQUIJ.

05

OBJECTIFS

- 1 Assurer une meilleure communication à tous les niveaux de l'organisation.
- 2 Mobiliser les employés dans l'atteinte des résultats attendus.
- 3 Intégrer les valeurs organisationnelles dans le quotidien des employés.
- 4 Développer une image de marque forte comme employeur.
- 5 Revoir les mécanismes générateurs d'idées.



04

OBJECTIFS

- 1 Optimiser la gestion de projets dans l'ensemble de l'organisation.
- 2 S'assurer d'avoir la main-d'oeuvre nécessaire pour faire face aux réalités du marché et réaliser le plan stratégique.
- 3 Revoir certains processus de travail clés pour une mise en oeuvre efficiente du plan stratégique.

03

OBJECTIFS

- 1 Prioriser et réaliser des projets innovants touchant la recherche juridique.
- 2 Développer le plein potentiel commercial des plumitifs.

BILAN DES ACTIVITÉS 2015-2016

* FAVORISER ET FACILITER L'ACCESSIBILITÉ

DÉPLOIEMENT DE RECHERCHE JURIDIQUE ET ENCLENCHEMENT DU PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'année 2015 coïncide avec le déploiement d'une version achevée du service Recherche juridique. Cet engin de recherche unique est le fruit du travail de nos analystes et programmeurs informatiques accompagnés d'une équipe de juristes et de testeurs.

Puissant et intuitif, cet environnement de recherche en ligne est le plus complet au Québec. Il est désormais consulté par près de **3 000 utilisateurs** (avocats, notaires, techniciens en recherche juridique, parajuristes, professeurs et étudiants en droit) qui en apprécient la facilité d'utilisation ainsi que la richesse de l'information obtenue. Il est accessible de partout, en tout temps, sur presque toutes les plateformes.

Il s'agit là du plus important projet jamais mené par SOQUIJ depuis sa création, en 1976.

Et nous poursuivons son évolution en nous occupant présentement des besoins plus spécifiques exprimés par notre clientèle. C'est d'ailleurs en adoptant les processus de travail agiles (voir p. 37) que les équipes travailleront sur les prochaines livraisons du service. Au programme : ajout d'opérateurs de proximité, amélioration de la pertinence, affichage du contexte. Des développements à suivre dans nos communications tout au cours de la prochaine année.

The screenshot displays the SOQUIJ legal research platform. At the top, there are navigation tabs: "Recherche juridique", "Plumitifs", "Collections", and "Express". Below this, a search bar contains the text "chute ET trottoir". The interface shows various filters on the left, including "Sources" (Jurisprudence, Sélection SOQUIJ), "Juridictions" (Tribunaux judiciaires), and "Plan de classification" (MUNICIPAL (DROIT), RESPONSABILITÉ, etc.). The main results area shows 43 results, with a detailed view of a case from 2000-01-07. The case is titled "Sperlazza c. St-Léonard (Ville de)" and is from the "Cour supérieure (C.S.)". The summary includes keywords like "DOMMAGE (ÉVALUATION)", "RESPONSABILITÉ", and "MUNICIPAL (DROIT)".

* ENTENTE AVEC LE CAIJ

Depuis février 2016, les membres du Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) peuvent accéder aux services *Recherche juridique* et *Express* du Portail SOQUIJ sans authentification et sans frais dans l'ensemble des bibliothèques dans les palais de justice. De plus, le CAIJ a acquis de SOQUIJ quelque 10 000 décisions en matière de droit du travail, d'accidents du travail, de maladies professionnelles et de normes du travail.

Cette nouvelle entente met la table pour une collaboration accrue entre les deux organisations. Des projets de développements conjoints sont d'ailleurs envisagés afin de permettre une plus grande intégration entre les contenus de l'un et de l'autre.

* PROGRAMME SOQUIJ DÈS AUJOURD'HUI

Créé en 2013, le programme SOQUIJ dès aujourd'hui permet aux jeunes juristes de bénéficier pendant trois ans de rabais importants sur les produits et services de SOQUIJ. Jusqu'à présent, **80 jeunes juristes** ont bénéficié de ce programme et, à terme, plusieurs maintiennent leur abonnement au Portail.

Pour faire connaître le programme SOQUIJ dès aujourd'hui, nous organisons depuis quelques années un concours destiné aux étudiants en droit. Déployé en février 2016, le concours **Défends ta couronne** a suscité plus de 450 inscriptions. Cette année, c'est l'Université de Sherbrooke qui a terminé en tête, accumulant plus de 80 000 points.



* LPC.QUEBEC AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal et SOQUIJ ont collaboré à la coédition et à la diffusion sans frais d'une version électronique et annotée de la *Loi sur la protection du consommateur*.

LPC.quebec Loi sur la protection du consommateur
RLRQ c. P-40.1

Chaire Wilson SOQUIJ Justice Québec

123 ▼ DÉCISIONS DOCTRINE BLOGUE

Recherche...

Bienvenue sur **LPC.québec**, le site interactif autour de la *Loi sur la protection du consommateur*.

SOQUIJ a fourni au CRDP près de 1 000 résumés de jugements que nous avons publiés en matière de protection du consommateur depuis 1975. Nous participons également à la mise à jour de cette plateforme en fournissant au CRDP tous les nouveaux résumés en matière de protection du consommateur, soit une trentaine de nouveaux résumés par année.

* PARTENAIRE DE JURIPOPOP

SOQUIJ est heureuse de commanditer l'émission *À vos cas*, diffusée sur MATv. Cette émission, produite par la Clinique juridique Juripop et animée par M. Julien David-Pelletier, cofondateur de la Clinique, vise à mettre en lumière des situations vécues par des citoyens et dont la teneur juridique est souvent méconnue du grand public.

Au cours de l'année 2015, la portée hebdomadaire moyenne de l'émission a été de 13 000 téléspectateurs et le site Internet de l'émission a eu plus de 12 000 pages vues.

Les conseillers juridiques de SOQUIJ ont fourni, sur le Blogue SOQUIJ, de l'information juridique complémentaire au thème traité dans l'émission.

* MÉDIAS SOCIAUX

En plus de résumés diffusés chaque semaine sans frais auprès de nos partenaires (Association du Barreau canadien – division Québec, Centre de recherche et d’analyses sur les corporations (CRAC), le Blogue de CRL et Slaw), les conseillers juridiques de SOQUIJ rédigent et publient des articles d’information juridique simples et concis pour divers médias.

- **Blogue SOQUIJ : 56 billets, dont voici les 5 plus lus en 2015-2016 :**

Diffamer et porter atteinte à la réputation peut coûter cher!
par M^e Julie Pomerleau, paru le 22 avril 2015 (6 076 lecteurs)

Nouveau Code de procédure civile : Soyez prêt avec les commentaires de la ministre de la Justice
par M^e Danielle Blondin, paru le 10 septembre 2015 (1 064 lecteurs)

Pouvez-vous congédier un salarié absent du travail pour cause de maladie?
par M^e Sylvie Théoret, paru le 16 octobre 2015 (1 036 lecteurs)

Les tribunaux en voient de toutes les couleurs,
par M^e Geneviève Gélinas, paru le 2 septembre 2015 (1 016 lecteurs)

Chien d’assistance pour enfants autistes : la Cour d’appel éclaire les droits des parents,
par M^e Mélanie Valiquette, paru le 22 octobre 2015 (981 lecteurs)

* FORUM QUÉBÉCOIS SUR L’ACCÈS À LA JUSTICE CIVILE ET FAMILIALE

Présidé par la juge en chef de la Cour du Québec, l’honorable Élisabeth Corte, le Forum québécois sur l’accès à la justice civile et familiale s’est engagé par déclaration de principes à améliorer l’accès à la justice civile et familiale.

«Le mandat que le Forum s’est donné rejoint les préoccupations de notre organisation. Nous désirons travailler concrètement avec le milieu à documenter, améliorer et coordonner l’offre de services de justice pour le citoyen et le justiciable.»
M^e Tessier, président du conseil d’administration de SOQUIJ et membre du Forum, 16 février 2016.

Le site nouvelleculturejudiciaire.quebec présente la vingtaine de membres du Forum et répertorie l’ensemble des projets entrepris par leurs travaux. Le principal enjeu sera de favoriser la concertation des efforts fournis par tous les intervenants engagés dans l’offre de services de justice pour le citoyen.

SE POSITIONNER COMME LA GARDIENNE DU PATRIMOINE JURIDIQUE DU QUÉBEC

* GARDIENNE DU CAVIARDAGE

Le projet de loi 51 amende la *Loi sur la protection de la jeunesse*, y ajoutant l'article 94.1, qui a pour effet de transférer à SOQUIJ la responsabilité de caviarder les décisions en matière de protection de la jeunesse rendues par la Cour du Québec et les décisions de la Cour supérieure en appel, soit environ 10 000 jugements par année. Auparavant, cette tâche était effectuée par les greffiers audienciers du palais de justice de Montréal.

* GARDIENNE DU CONTENU

Au cours de l'année, SOQUIJ a obtenu de nouveaux contenus ou a dû modifier son contenu actuel pour refléter les changements apportés à certaines juridictions.

JURISPRUDENCE

- Ajout des décisions de la Commission des transports
- Ajout du Tribunal administratif du travail (TAT) : tribunal issu de la fusion de la Commission des lésions professionnelles et de la Commission des relations du travail
- Ajout de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) : organisme issu de la fusion de la Commission des normes du travail, de la Commission de l'équité salariale et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail

Documents reçus pour l'année 2015-2016	Textes intégraux	Documents résumés
Tribunaux judiciaires	32 491	3 004
Tribunaux spécialisés et organismes	69 250	3 615
Cours d'appel canadiennes	2 389	-
Total	104 130	6 619

DOCTRINE

- Ajout des *Développements récents* du Barreau de 2003 à aujourd'hui
- Ajout de la *Revue Assurance et gestion de risques* (Université Laval)
- Ajout de la *Revue internationale de droit et politique du développement durable* (Université McGill)

INFORMATIONS JUDICIAIRES

- Ajout des données du greffe de la MRC Antoine-Labelle et de la Cour municipale de Trois-Rivières au service Plumitifs Cours municipales

* CONTRIBUTION AU PATRIMOINE

Certains représentants de SOQUIJ contribuent au rayonnement de la Société en siégeant à divers organismes et comités. Leur implication permet à SOQUIJ de maintenir sa notoriété afin de respecter son mandat de promouvoir la recherche et le développement de l'information juridique.

M^e Julie Allard, directrice du Bureau des projets : membre du Comité consultatif du Barreau du Québec sur les initiatives stratégiques en matières technologiques et membre du sous-comité sur l'offre de services du comité sur l'information juridique mis sur pied par le ministère de la Justice

M^e Danielle Blondin, directrice de l'Information juridique : membre de la section Recherche et gestion du savoir de l'Association du Barreau canadien – division Québec et membre du sous-comité sur l'identification des besoins de la communauté juridique du comité sur l'information juridique mis sur pied par le ministère de la Justice

M^e Manon Lemay, coordonnatrice des services à la clientèle : vice-présidente du conseil d'administration du Centre de justice de proximité de Montréal

M^e Philippe-André Tessier, président du conseil d'administration de SOQUIJ : membre du Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale et membre du comité sur l'information juridique du ministère de la Justice



M^e Julie Allard



M^e Danielle Blondin



M^e Manon Lemay



M^e Philippe-André Tessier

* PARTAGE DU PATRIMOINE

Quelques professionnels de SOQUIJ ont été invités à donner des conférences à diverses occasions sur différents sujets. En voici un aperçu :

M^e Philippe Jolivet au Congrès de l'Association des Jeunes Barreaux du Québec
Sujet : *Le recours collectif : un outil d'accès à la justice – le processus d'autorisation*

M^{es} Annie Mongeon et Geneviève Fortin au Congrès de la Chambre des huissiers du Québec
Sujet : *L'outil de gestion des avis d'exécutions : Exécutions forcées*

M^{es} Danielle Blondin et Pamela Eid au Séminaire de Droit administratif dispensé par la Cour du Québec
Sujet : *Présentation de la nouvelle plateforme de recherche*

M^{es} Jolaine Choinière, Suzie Milara David et Alexandre Di Giacobbe à la journée de formation de l'Association du Barreau canadien – division Québec et au congrès des Avocats et avocates de province
Sujet : *La jurisprudence récente en lien avec le nouveau Code de procédure civile du Québec*

M^{es} Stéphanie Briand et Pamela Eid au Programme de formation des juges chinois à l'Université de Montréal
Sujet : *Open Justice in Theory and Practice*

M^e Julie Allard et M. Kamel Khouatmi à la formation en gestion de projets de l'Association des archivistes du Québec
Sujet : *Introduction à la gestion de projet*

M^{es} Pamela Eid, France Rivard et Andréa Isabelle-Roy à la Journée de formation SOQUIJ
Sujet : *Processus de pré-embauche : apprenez à rechercher et à interpréter les dossiers judiciaires et évitez la discrimination à l'embauche*

M^e Julie Allard à la conférence Legal IT
Sujet : *10 ans de Leg@I.IT: Retour vers le futur*

M^e Danielle Blondin à l'École de la magistrature (EMA) à Port-au-Prince, Haïti
Sujet : *Le modèle SOQUIJ de la diffusion en ligne de l'information juridique*

DIVERSIFIER ET BONIFIER L'OFFRE DE SERVICES

* NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE CIVILE ET COMMENTAIRES DE LA MINISTRE DE LA JUSTICE

Nous avons publié, en collaboration avec la maison d'édition Wilson & Lafleur, le *Nouveau Code de procédure civile et Commentaires de la ministre de la Justice* à la demande du ministère de la Justice.

« Je suis extrêmement fière de lancer ce document très attendu. Il constituera une **source de référence incontournable** pour l'interprétation des nouvelles dispositions en matière de procédure civile visant l'accessibilité, la qualité et la célérité de notre justice civile », a déclaré la ministre, M^{me} Stéphanie Vallée, en juin 2015.

Exécuté dans un très court délai, ce projet a permis au milieu juridique québécois d'avoir rapidement accès à de l'information juridique complète.

En lien avec l'entrée en vigueur du nouveau Code, SOQUIJ a modifié son plan de classification afin de faciliter le repérage des décisions citant le nouveau Code.



* NOUVEL OUTIL D'AIDE À LA CITATION

La Société a développé un outil d'aide à la citation qui sera offert en priorité aux membres de la Magistrature au début du prochain exercice financier.

L'outil d'aide à la citation est un module d'extension (plug-in) qui s'ajoute au logiciel Word afin de permettre aux utilisateurs de valider et de mettre en forme les citations directement dans leur texte en cours de rédaction. Ce système analyse la citation, assure son intégrité en se référant aux données contrôlées par SOQUIJ et compose la citation dans une forme standardisée.

Cette technologie profite des derniers développements réalisés dans le cadre de la nouvelle Recherche juridique et fait partie des expertises acquises par les équipes informatiques de SOQUIJ qui seront en mesure d'assurer l'évolution du produit.

En plus de permettre un gain de temps significatif, l'outil d'aide à la citation permet également d'augmenter la qualité des citations en éliminant les risques d'erreurs. Voici quelques commentaires recueillis auprès des premiers utilisateurs :

- « J'adore cet outil et le recommande à tous! C'est le meilleur outil que j'ai vu en 18 ans de travail. »
- « Le temps consacré par tout un chacun pour l'écriture correcte des références juridiques sera diminué de manière extrêmement considérable... »
- « Voilà l'une des plus grandes, des plus anciennes et légendaires difficultés enfin réglée! »

* LE WEB TRANSACTIONNEL AVEC EXÉCUTIONS FORCÉES

Avec le service Exécutions forcées, SOQUIJ démontre son habileté à produire des applications Web transactionnelles. Non seulement SOQUIJ permet la saisie du formulaire, mais elle authentifie l'utilisateur, produit un PDF respectant le format des greffes, appose une signature numérique (ou électronique) et transmet le document aux greffes. Cela intègre un système de paiement par carte de crédit aux hauts niveaux de sécurité.

Recherche juridique Plumitifs Collections Express

Exécutions forcées / En cours de saisie : 7294 / Chelier, Luc (2016-07-08)

Recherche d'un avis

Création d'un avis

1 Production

Débiteur

Jugement(s) (1) / saisissant(s)(1)

Autres références

Tiers saisi (1)

Mesure(s) d'exécution (1)

2 Validation

3 Paiement

4 Dépôt

Sauvegarde des recherches

✓ Sauvegarde réussie.

Saisie mobilière Saisie immobilière Saisie en mains tierces Expulsion Mise en possession

Meuble(s) Effacer tout

Saisir tous les biens meubles

Saisir les biens meubles qui sont spécialement désignés dans les instructions et ci-après décrits:

Véhicule(s)

N° de plaque d'immatriculation	N° d'identification	Modèle	Année
Exemple : AAA 123	Exemple : 1abcd12a12a123456	Exemple : Fo	Exemple : A9

* RECHERCHE JURIDIQUE VERSION BILINGUE

Dans le cadre de notre partenariat avec l'Association canadienne des professeures et professeurs universitaires (ACPPU), nous avons développé dans le service *Recherche juridique* un environnement privé et bilingue, entièrement adapté à leurs besoins.

En plus de nous fournir une centaine de nouveaux utilisateurs et de nouvelles données, ce partenariat nous a permis de jeter les bases d'un environnement de recherche bilingue pour notre clientèle professionnelle.

* LABORATOIRE DE CYBERJUSTICE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Laboratoire de cyberjustice et SOQUIJ travaillent ensemble à un projet de R&D. Ce projet consiste au développement d'un module logiciel qui permettra aux parties dans un dossier de simplement déposer la liste des décisions qui seront citées lors d'une audience sans avoir à déposer un cahier de jurisprudence papier. Ainsi, par l'intermédiaire du Portail SOQUIJ, le module identifiera et répertoriera les décisions dont une partie entend se servir, puis permettra la consultation de ces décisions au moment de l'audience, le tout avec ses annotations.

* FORMATION SUR LE PROCESSUS DE PRÉ-EMBAUCHE

Encouragées par le succès des formations thématiques, les agentes de formation de SOQUIJ ont créé une formation sur le processus de pré-embauche destinée spécifiquement aux conseillers en ressources humaines. Cette formation d'une journée combine la théorie à la pratique. Elle apporte des réponses aux questions entourant la recherche et l'interprétation des Plumitifs ainsi que sur la discrimination à l'embauche, en particulier celle relative aux antécédents judiciaires. Des exemples de jurisprudence sont présentés et des exercices de recherche et d'interprétation sont soumis aux participants. Une première séance a eu lieu le 16 mars 2016 et sera reprise au cours de la prochaine année financière.

* LE CENTRE DE FORMATION

Au cours de la dernière année, plus de 3 000 participants ont assisté à des formations pratiques sur nos produits et services ou à des formations traitant de thèmes de droit précis, tels que le recours collectif ou la non-concurrence en matière d'emploi.

Toutes ces formations sont offertes en salle ou en ligne et la plupart ont été reconnues par le Barreau du Québec et l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés à titre de formation continue obligatoire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTES SÉANCES DE FORMATION

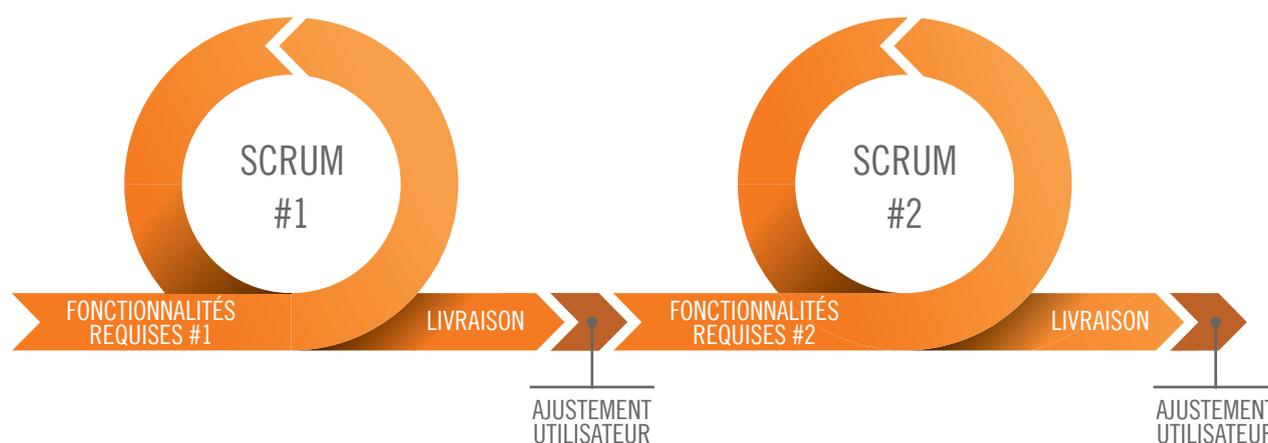
NOMBRE DE PARTICIPANTS	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
	1 783	1 676	1 650	2 431	3 004

GÉRER DE FAÇON EFFICIENTE ET SYNERGIQUE

* MÉTHODE AGILE

Pour faire face au contexte hautement concurrentiel dans lequel SOQUIJ évolue, nous avons mis en œuvre un plan de transformation qui vise notamment à permettre à la Société de devenir plus agile et de constamment innover.

Ce changement de processus permet de concentrer nos efforts sur les fonctionnalités apportant plus de valeur à nos utilisateurs sur une base plus fréquente. Cette façon de faire nous permet également d'obtenir rapidement une rétroaction des utilisateurs sur les améliorations apportées aux services.



* OUTILS DE TRAVAIL

L'utilisation d'outils et de technologies modernes (C#, .NET, MVC, JavaScript, BootStrap, Aria, SQL Server) permet de concevoir des sites adaptatifs (responsive design) et de satisfaire le standard sur l'accessibilité du Web (SGQRI 008-01) du gouvernement du Québec ainsi que la norme du World Wide Web Consortium (W3C). Cet organisme est chargé de promouvoir la compatibilité des technologies et a pour leitmotiv « Un seul web partout et pour tous ».

Actuellement, le site de SOQUIJ et le nouveau service Exécutions forcées respectent ces standards. Progressivement, SOQUIJ migre l'ensemble de ses services vers ces standards et favorise ainsi leur accessibilité.

* CONTRÔLE DE QUALITÉ

L'intégration en fin d'année de la méthode agile dans le développement de nos produits, a amené des changements positifs dans l'équipe contrôle de qualité. Pour être en mesure d'appliquer ces méthodes, nous avons ajouté de nouveaux outils de travail et reconfiguré les espaces de bureau de façon à favoriser un rapprochement et un échange continu d'informations entre l'équipe informatique et l'équipe du contrôle de qualité. Ces nouvelles méthodes ont favorisé l'implication des testeurs plus tôt dans le processus de développement et ont permis d'accroître notre efficacité.

* PROJET PILOTE SANS PAPIER

La Direction de l'information juridique implante depuis janvier 2016 un projet-pilote pour que les étapes de production des Express, les bulletins électroniques quotidiens et hebdomadaires d'information juridique, se fassent sous forme électronique. En outre, un projet d'automatisation du tri des jugements permettra la diminution de l'impression papier et un gain dans le délai de traitement des décisions.

* IMPLANTATIONS

Au cours de l'année, nous avons effectué une centaine d'implantations. Parmi celles-ci, le *Nouveau Code de procédure civile et Commentaires de la ministre de la Justice* a été livré en juin 2015 et le tout nouveau service Exécutions forcées a été livré en janvier 2016. À celles-ci il faut ajouter des implantations pour la bonification des contenus dans nos collections et des améliorations au Portail SOQUIJ de même qu'à notre plateforme *Recherche juridique*. Nous avons aussi livré certains correctifs à nos produits.

Ces implantations sont l'aboutissement d'un processus de développement structuré en sept étapes :

- Programmation;
- Tests unitaires de validation de données et de fonctionnalités;
- Intégration dans l'environnement de test;
- Tests intégrés de validation de données et de fonctionnalités;
- Mise en production;
- Tests d'acceptation; et
- Ouverture aux utilisateurs.



ATTIRER, DÉVELOPPER ET MOBILISER LES TALENTS

* APPRENTISSAGE AGILE

En informatique, c'est bien connu, la tendance lourde est à l'agilité pour réagir rapidement à l'évolution du marché, s'assurer des livrables très près des besoins des clients et créer un esprit de collaboration dans les équipes et entre les équipes. SOQUIJ fait ce virage.

Plusieurs employés ont été formés sur les méthodes agiles. L'objectif recherché est de leur permettre d'avoir une compréhension commune de la notion d'agilité, d'en comprendre le mode de fonctionnement et les raisons de l'adopter ainsi que de connaître les implications que cette approche occasionne dans la gouvernance de l'organisation. Afin d'assurer le succès d'une telle méthode, les équipes agiles ont bénéficié de services de « coaching » pendant la durée d'un premier projet d'implémentation.

* FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

SOQUIJ voit à ce que les employés respectent leurs obligations en matière de formation obligatoire exigée par les ordres professionnels. La Direction de l'information juridique offre aux conseillers juridiques de SOQUIJ de concevoir des conférences sur des sujets se rapportant à leur domaine d'expertise et à les présenter à l'ensemble des juristes de la Société. Au cours de la dernière année, trois présentations ont été données.

Des mesures sont également offertes par la Société afin d'encourager les employés à poursuivre des études collégiales et universitaires ainsi qu'à obtenir des certifications reconnues. Cette année, deux employés de la Direction des systèmes d'information ont obtenu une certification *IT Service Management* émise par ITIL Foundation. Une employée du Bureau des projets a quant à elle obtenu la certification *Project Management Professional* (PMP).

* RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

Afin de reconnaître l'engagement de ses employés, chaque année SOQUIJ rend hommage aux employés comptant 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service continu. Cette année, 19 employés ont été honorés.

RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

Années de service	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans
Nombre d'employés	-	4	6	4	3	2	-

* RESPONSABILITÉ SOCIALE : FONDATION MIRA

Année après année, les employés de SOQUIJ participent ou contribuent à diverses activités d'œuvres caritatives ou d'organismes communautaires :

- Le Juritour pour Fibrose kystique Québec;
- La Fondation Les P'tits Lutins pour la distribution de cadeaux de Noël à des personnes isolées et démunies affectées par le VIH-SIDA;
- Le Vélotour SP pour la Société de la sclérose en plaques;
- L'événement-bénéfice pour Avocats sans frontières; et
- L'événement-bénéfice pour Éducaloi.

Cette année, par l'entremise de l'une de ses employés particulièrement touchée par cette réalité, M^e Mélanie Valiquette, SOQUIJ a offert du placement média sans frais sur son site afin de promouvoir la **Journée V pour MIRA** (9 novembre 2015). À cette occasion, la station V offrait une programmation entièrement consacrée à la Fondation MIRA. Cette activité a permis d'amasser près de 500 000 \$.

M^e Valiquette a pour sa part rédigé 2 articles sur le Blogue sur le sujet, dont un en collaboration avec Maldives, son chien Mira, qui ont suscité beaucoup d'intérêt : 982 lecteurs et 941 partages sur Facebook.



[NOUVELLES](#) [À PROPOS](#) [GALERIES](#) [REMERCIEMENTS](#)



PRÉSENTENT
**LA JOURNÉE
QUI A DU CHIEN
LE 9 NOV.**

MONTANT AMASSÉ À CE JOUR

[FAITES UN DON !](#)

[ENCAN **tuango**](#)

[VOIR
LES OFFRES](#)

LES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

Par suite du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, adopté par le gouvernement, tous les documents se trouvent sur le site soquij.qc.ca/docs_corpo.

Voici d'autres informations qui pourraient être intéressantes pour le lecteur :

* ACCÈS AUX DOCUMENTS ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En 2015-2016, SOQUIJ a reçu 13 demandes d'accès à des documents et 45 demandes de protection des renseignements personnels.

Demandes d'accès à l'information :

- Huit d'entre elles ont été rejetées au motif que SOQUIJ ne détenait pas le document,
- Une a été refusée, car exigeant la comparaison de documents (recherche juridique sur un point de droit) et au motif que les documents sont publiés,
- Deux ont été refusées, car non suffisamment détaillées malgré les mesures d'accompagnement offertes au demandeur et
- Deux ont été acceptées, mais les documents n'ont pas été transmis puisqu'ils étaient déjà publiés sur notre site Web.

Onze demandes ont reçu une réponse à l'intérieur du délai de 20 jours alors que 2 ont reçu une réponse dans un délai de 30 jours, ce qui respecte les exigences de la loi. Les demandes provenaient principalement de particuliers.

Demandes de protection de renseignements personnels :

- 5 demandes ont été accueillies en partie afin d'anonymiser des jugements conformément à notre *Politique sur le caviardage*,
- 1 demande a été acceptée afin d'indiquer sur certaines décisions que le citoyen avait obtenu un pardon pour les infractions reprochées dans les décisions,
- 1 demande a été refusée. La demande était d'indiquer sur une décision des petites créances que le citoyen avait obtenu son pardon pour l'infraction citée dans le jugement, mais il ne s'agissait pas du jugement pour lequel le citoyen a obtenu le pardon,
- 5 demandes ont été acceptées afin de faire retirer le plumitif d'une cause pour laquelle le citoyen a obtenu son pardon,
- 27 demandes de retrait de documents de notre service de recherche en ligne ont été rejetées au motif que les procès et les décisions qui en découlent sont publics, à moins que le juge ou une disposition législative n'en restreignent la publication,
- 5 demandes ont été rejetées, car SOQUIJ ne détenait pas le document visé par la demande de protection et
- 1 a été acceptée vu l'ordonnance de non-publication émise par la Cour.

Toutes les demandes ont reçu une réponse à l'intérieur du délai de 20 jours.

Conformément à l'article 2 du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, le comité sur l'Accès à l'information et protection des renseignements personnels s'est réuni deux fois afin d'analyser la conformité des projets de développement en cours à SOQUIJ en rapport aux mesures de protection des renseignements personnels.

Conformément à l'article 4 du *Règlement sur la diffusion*, SOQUIJ diffuse sur son site Internet (<http://soquij.qc.ca/fr/a-propos/accès-a-l-information-et-protection-des-renseignements-personnels>) les informations prévues à cet article qui s'appliquent à elle.

Conformément à l'article 6 du *Règlement sur la diffusion*, SOQUIJ diffuse sur son site Internet (<http://citoyens.soquij.qc.ca/>) l'ensemble des décisions reçues des organismes exerçant des activités juridictionnelles.

* L'EMPLOI ET LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La politique linguistique de SOQUIJ a été adoptée le 17 mai 2012 et a été soumise à l'Office québécois de la langue française. SOQUIJ fait appel aux services de réviseurs linguistiques professionnels pour s'assurer de la qualité de la langue française utilisée dans tous les textes qu'elle diffuse auprès du public et de sa clientèle en général. Par ailleurs, le comité permanent s'assure que les activités annuelles prévues au plan d'action soient réalisées. En 2015-2016, deux ateliers linguistiques ont été organisés, ainsi que la dictée annuelle. Afin de sensibiliser et former les employés, une section de l'intranet a été dédiée aux outils linguistiques et permet ainsi la diffusion de capsules linguistiques, d'outils linguistiques, de documents et de jeux linguistiques. Tous les nouveaux employés reçoivent une formation sur la politique linguistique.

* PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Nombre d'embauche des membres des groupes cibles en 2015-2016

Statut d'emploi	Embauche totale 2015-2016	Femmes	Communautés culturelles	Autochtones	Personnes handicapées
Régulier	5	4	-	-	-
Occasionnel	5	4	1	-	-

* Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées peut être consulté sur notre site Internet.

RÉMUNÉRATION ET AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR À TEMPS PLEIN ET DU PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ENCADREMENT

Aucun boni n'a été versé en 2015-2016 aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein et aux personnels de direction et d'encadrement.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

SOQUIJ accorde une grande importance au développement des compétences et au perfectionnement de nos employés. Nous encourageons nos employés à acquérir, maintenir et améliorer leurs compétences en matière de connaissances, d'habiletés et d'attitudes en relation avec l'exercice de leur emploi et dans le cadre de leur cheminement de carrière.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

SOQUIJ s'autofinance à partir de la vente de ses produits. Cette structure de financement lui permet également d'offrir de l'information sans frais sur Internet (citoyens.soquij.qc.ca).

La tarification des produits est au cœur de notre modèle d'affaires. Notre système de prix de revient par activités et la valeur marchande de nos produits sont les éléments dont nous tenons compte pour déterminer une tarification assurant notre autofinancement. L'indice des prix à la consommation est un critère considéré pour l'indexation de notre tarification, qui est fixé chaque année au 1^{er} janvier. Dans la section Services aux citoyens de notre site Internet, nous offrons un accès sans frais à toutes les décisions reçues des tribunaux judiciaires et des organismes juridictionnels du Québec.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le tableau ci-dessous dresse un bilan des réalisations dans le cadre de la stratégie gouvernementale de développement durable 2009-2015. Le Plan d'action de développement durable 2009-2015 a pris fin et laisse la place aux engagements de SOQUIJ pour la période 2015-2020. Ce dernier peut être consulté sur notre site Internet.

ORIENTATION 1 : INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUQUER, INNOVER

Objectif 1 : Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Actions 1 et 2 : Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.

- Des infobulles et des bulletins d'information sont publiés à l'intention des employés sur l'intranet et une section dédiée au développement durable est alimentée régulièrement sur l'intranet.

Objectif 3 : Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable.

Action 3 : Continuer le développement informatique de nos produits.

- Nous avons poursuivi le développement informatique de nos produits afin de mieux servir notre clientèle.

ORIENTATION 2 : RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Objectif 4 : Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Actions 4 : Offrir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

- L'ergothérapeute a effectué 38 suivis en 2015-2016 auprès des employés afin d'apporter des ajustements à leur poste de travail.
- Le programme SOQUIJ en santé vise à promouvoir la santé en encourageant les employés à adopter une saine alimentation et une activité physique régulière.

Action 5 : Offrir au personnel la possibilité d'exprimer son opinion sur les facteurs favorables à un milieu de travail mobilisant.

- Le programme d'évaluation de la satisfaction et la mobilisation des employés a été effectué en 2012.

ORIENTATION 3 : PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

Objectif 6 : Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Actions 6 : Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.

- Acquisitions écoresponsables en matière de technologies de l'information (Energy Star) et de fournitures de bureau.
- SOQUIJ a participé au programme de déchetage et de recyclage d'Iron Mountain, contribuant ainsi à sauver près de **55 arbres** de l'abattage en 2015-2016.
- Nous favorisons l'utilisation de la virtualisation de nos serveurs.

Objectif 7 : Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services.

Action 7 : Mettre en œuvre des pratiques visant à réduire notre consommation de papier à tous les niveaux.

- Nos produits sont diffusés en version électronique seulement.
- La correspondance avec nos clients, le réabonnement à nos produits et la facturation se font maintenant de façon électronique.

Action 8 : Mettre en œuvre des pratiques visant à encourager nos partenaires, nos fournisseurs et nos commandités à prendre en considération les principes du développement durable.

- Tous les soumissionnaires sont invités à nous expliquer leurs efforts en matière de développement durable.

ORIENTATION 5 : RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Objectif 14 : Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.

Actions 9 : Maintenir nos programmes : congé de maternité ou de paternité, horaires variés et télétravail.

- En 2015-2016, 5 employées ont bénéficié de congés de maternité; 2 de congés de paternité; 48 d'horaires variés; et 14 du télétravail.

Objectif 3 : Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.

Action 3 : Augmenter nos revenus.

- Développement des produits pour notre clientèle.

ORIENTATION 7 : SAUVEGARDER ET PARTAGER LE PATRIMOINE COLLECTIF

Objectif 21 : Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

Objectif de l'agenda 21 de la culture : Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle québécoise à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel, dans toute sa diversité et sur l'ensemble du territoire.

Action 11 : Préserver le patrimoine juridique québécois.

- SOQUIJ poursuit sa mission en recevant toutes les décisions des tribunaux judiciaires et administratifs et les conserve dans des banques de données.

ORIENTATION 8 : FAVORISER LA PARTICIPATION À LA VIE COLLECTIVE

Objectif 24 : Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Action 12 : Mettre en place un programme d'encouragement du bénévolat.

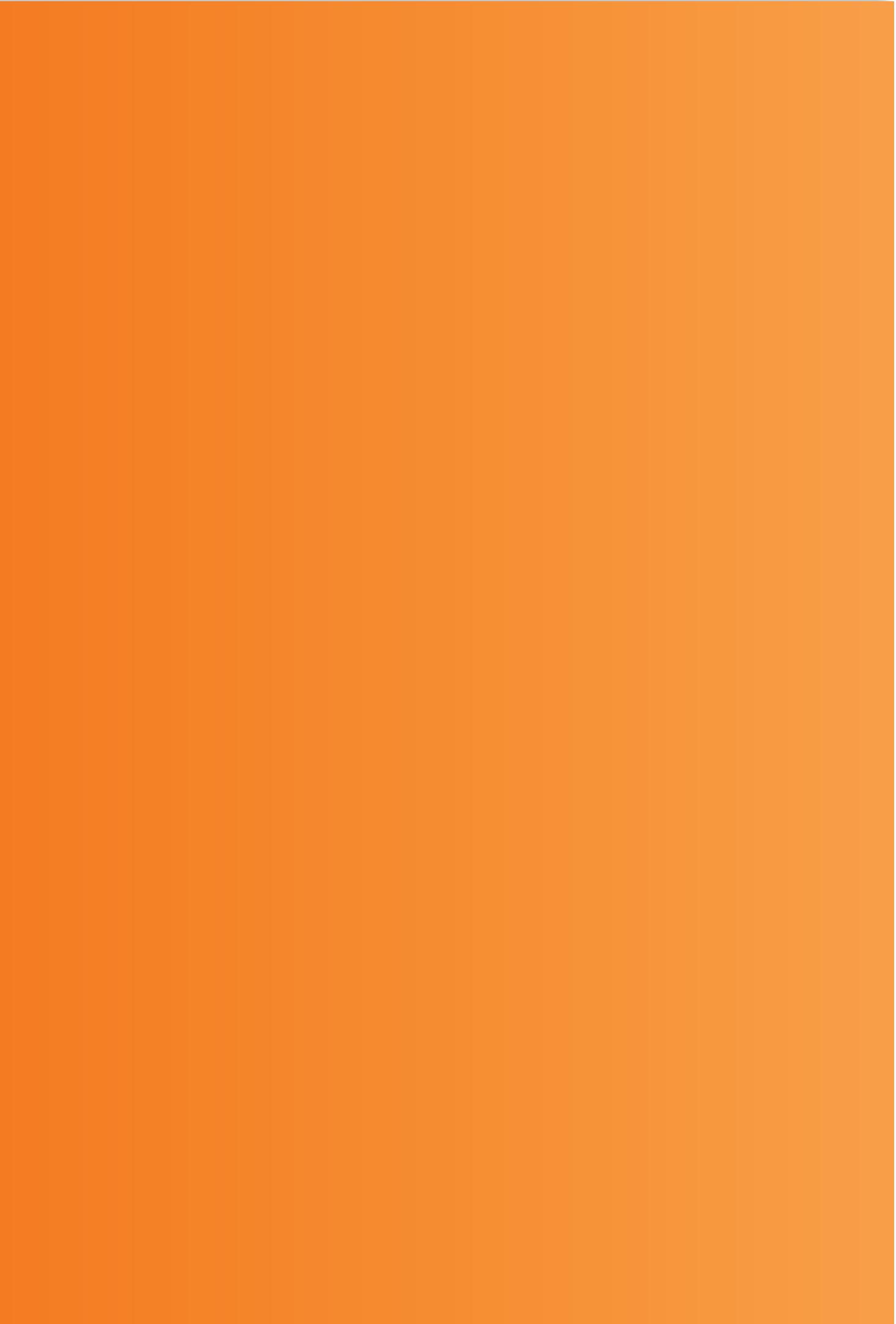
- En 2015-2016, 5 employés ont bénéficié d'une journée de congé pour participer à une activité de bénévolat reconnue.

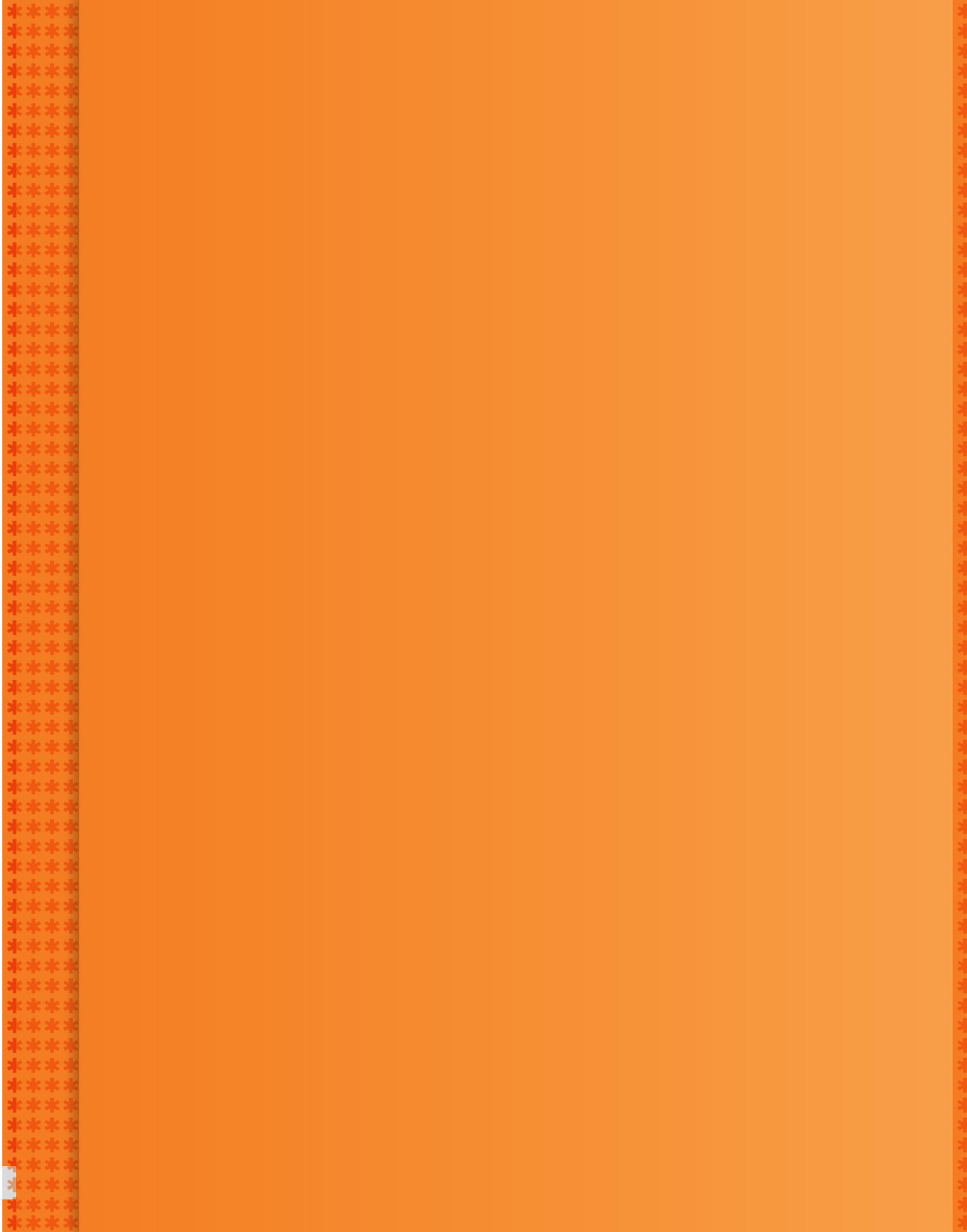
ORIENTATION 9 : PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Objectif 27 : Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.

Action 13 : Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de nos employés.

- En 2015-2016, 2 employés se sont prévalus du programme de développement professionnel en s'inscrivant à un programme universitaire.





ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

RAPPORT DE LA DIRECTION	48
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	49
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	50
État de la situation financière	51
État de la variation des actifs financiers nets	52
État des flux de trésorerie	53
Notes complémentaires	54 - 65

* RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de la préparation des états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

SOQUIJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport d'audit expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le Conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Ana Cerqueira, CRHA
Directrice des ressources humaines et financières

Montréal, le 14 juin 2016



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société québécoise d'information juridique, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, les états des résultats et de l'excédent cumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société québécoise d'information juridique au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint

Montréal, le 14 juin 2016

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE
 ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
 DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016 BUDGET RÉVISÉ (NOTE 13)	2016 Réal	2015 Réal
REVENUS PROVENANT DES PUBLICATIONS ET DES SERVICES	13 987 965 \$	13 667 664 \$	13 488 205 \$
COÛT DES PUBLICATIONS ET DES SERVICES (note 3)	9 487 201	9 168 542	9 261 870
MARGE BRUTE	4 500 764	4 499 122	4 226 335
FRAIS GÉNÉRAUX (note 4)	4 323 664	4 622 084	4 371 828
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	177 100	(122 962)	(145 493)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 060 451	2 060 451	2 205 944
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	2 237 551 \$	1 937 489 \$	2 060 451 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	3 182 419 \$	3 435 428 \$
Débiteurs (note 5)	1 820 248	2 030 818
	5 002 667	5 466 246
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 550 390	2 301 251
Revenus perçus d'avance	366 375	357 194
Provision pour congés de maladie (note 7)	847 434	1 155 650
Avantages incitatifs reportés à un bail	808 192	821 055
Obligations relatives à un bail	306 947	307 875
	4 879 338	4 943 025
ACTIFS FINANCIERS NETS	123 329	523 221
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	1 636 687	1 294 129
Charges payées d'avance	177 473	243 101
	1 814 160	1 537 230
EXCÉDENT CUMULÉ	1 937 489 \$	2 060 451 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration

M^e Philippe André Tessier
Président



M^e Nicolas Vermeys
Vice-président



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE
 ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
 DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016 BUDGET RÉVISÉ (NOTE 13)	2016 Réel	2015 Réel
DÉFICIT DE L'EXERCICE	177 100 \$	(122 962) \$	(145 493) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(631 020)	(704 008)	(252 167)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		489	1 157
Amortissement des immobilisations corporelles	314 520	360 961	289 247
	(316 500)	(342 558)	38 237
Acquisition de charges payées d'avance		(321 539)	(372 843)
Utilisation de charges payées d'avance		387 167	395 269
		65 628	22 426
DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(139 400)	(399 892)	(84 830)
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	523 221	523 221	608 051
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	383 821 \$	123 329 \$	523 221 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	(122 962) \$	(145 493) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	360 961	289 247
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	489	1 157
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(61 874)	(61 874)
Amortissement des obligations relatives à un bail	(928)	(928)
	298 648	227 602
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Débiteurs	210 570	(297 274)
Stocks destinés à la vente	-	31 107
Créditeurs et charges à payer	244 816	247 178
Revenus perçus d'avance	9 181	(52 834)
Provision pour congés de maladie	(308 216)	5 228
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	49 011	49 011
Charges payées d'avance	65 628	22 426
	270 990	4 842
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	446 676	86 951
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(699 685)	(255 754)
Diminution de la trésorerie	(253 009)	(168 803)
Trésorerie au début de l'exercice	3 435 428	3 604 231
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 182 419 \$	3 435 428 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer à la fin de l'exercice	17 044 \$	12 721 \$
Intérêts reçus	25 167 \$	32 318 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

1) CONSTITUTION ET OBJET

La Société québécoise d'information juridique (« SOQUIJ »), personne morale au sens du Code civil, constituée en vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, chapitre 1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), SOQUIJ n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de SOQUIJ, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément significatif n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

REVENUS

Les revenus, y compris les gains réalisés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent.

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, car SOQUIJ ne dispose pas des informations nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

Les passifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés des créditeurs et charges à payer, à l'exclusion des charges sociales et des taxes à payer.

Tous les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ACTIFS FINANCIERS

TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable.

PASSIFS

REVENUS PERÇUS D'AVANCE

Les sommes provenant d'abonnements et autres publications sont reportées et constatées aux revenus au moment de l'expédition des publications.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

PROVISION POUR VACANCES

La provision pour vacances n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés de SOQUIJ sont pris dans l'exercice suivant. Cette provision est présentée au poste traitements et avantages du personnel à payer dans les créditeurs et charges à payer.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

AVANTAGES INCITATIFS REPORTÉS RELATIFS À UN BAIL

Les avantages incitatifs accordés à SOQUIJ par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée de bail.

OBLIGATIONS RELATIVES À UN BAIL

Les loyers exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation pour la location de locaux administratifs sont imputés à titre de charges de loyer selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail. La différence entre le montant constaté aux résultats et les montants exigibles en vertu du bail est présentée à titre d'obligations relatives à un bail.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de SOQUIJ sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Améliorations locatives	Durée du bail (*)
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Développements informatiques internes	5 à 7 ans

(*) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail, soit jusqu'au 31 décembre 2021 ou jusqu'au 31 décembre 2027 pour les améliorations locatives acquises suite à la renégociation du bail.

Les projets informatiques en développement seront amortis lorsque leur développement sera terminé et que les projets seront mis en service.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de SOQUIJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation, le coût de celle-ci est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations sont passées aux résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

CONVERSION DE DEVICES

Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments non monétaires de l'état de la situation financière ainsi que les charges en devise étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date où les opérations ont été effectuées. Les gains et les pertes résultant de la variation du taux de change sont pris en compte dans l'état des résultats de la période.

3) COÛT DES PUBLICATIONS ET DES SERVICES

	2016 BUDGET RÉVISÉ (NOTE 13)	2016 Réel	2015 Réel
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	7 569 416 \$	7 359 073 \$	7 657 177 \$
Honoraires	345 370	360 856	158 664
Publicité	309 500	249 061	306 872
Location d'équipement, entretien et fournitures	482 800	418 494	349 011
Amortissement des immobilisations corporelles	269 350	315 830	244 684
Mise en page et impression	116 865	99 879	142 435
Redevances	189 000	198 115	177 197
Communications et expéditions	71 300	54 605	64 497
Déplacements et frais de représentation	44 000	36 714	41 812
Entrepôt de données électroniques	49 600	43 223	46 543
Documentation	40 000	32 692	41 871
Variation d'inventaire		-	31 107
	9 487 201 \$	9 168 542 \$	9 261 870 \$

4) FRAIS GÉNÉRAUX

	2016 BUDGET RÉVISÉ (NOTE 13)	2016 Réel	2015 Réel
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	2 363 999 \$	2 666 432 \$	2 510 601 \$
Loyer, taxes et assurances (a)	1 098 374	1 109 810	1 037 360
Contributions à des organismes	232 500	218 550	236 500
Honoraires	145 100	170 236	167 918
Publicité	218 500	256 813	203 357
Perfectionnement du personnel	78 200	51 303	37 151
Déplacements et frais de représentation	85 050	59 773	65 115
Location d'équipement, entretien et fournitures	45 445	32 097	52 886
Amortissement des immobilisations corporelles	45 170	45 131	44 563
Communications et expéditions	5 000	3 934	6 254
Autres	68 200	69 390	70 840
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		489	1 157
	4 385 538	4 683 958	4 433 702
Moins : Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(61 874)	(61 874)	(61 874)
	4 323 664 \$	4 622 084 \$	4 371 828 \$

(a) La différence entre le montant de la charge de loyer, déterminée sur une base linéaire, et le montant exigible en vertu du bail est de 928 \$ (2015 : 928 \$), ce qui correspond à l'amortissement des obligations relatives à un bail.

5) DÉBITEURS

	2016	2015
Comptes clients	879 487 \$	1 117 291 \$
Revenus courus	989 557	975 415
Intérêts courus	1 993	2 442
Autres	2 000	2 000
Provision pour créances douteuses	(52 789)	(66 330)
	1 820 248 \$	2 030 818 \$

6) CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2016	2015
Fournisseurs et charges à payer	413 372 \$	396 129 \$
Traitements et avantages du personnel à payer	1 828 684	1 776 225
Charges sociales à payer	218 832	26 240
Taxes à payer	89 502	102 657
	2 550 390 \$	2 301 251 \$

7) PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

SOQUIJ dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par SOQUIJ.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à SOQUIJ. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

7) PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE (suite)

ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2016	2015
Taux moyen de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,51 %	2,64 %
Taux d'actualisation pondéré	1,94 %	1,73 %
Durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs	7 ans	7 ans

Le tableau suivant présente les variations de la provision au cours de l'exercice:

	2016	2015
Solde du début	1 155 650 \$	1 150 422 \$
Charges de l'exercice	(5 593)	116 293
Prestations versées au cours de l'exercice	(302 623)	(111 065)
Solde à la fin	847 434 \$	1 155 650 \$

8) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	MOBILIER DE BUREAU	MATÉRIEL INFORMATIQUE	DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES INTERNES	TOTAL
Coût					
1 ^{er} avril 2014	718 897 \$	602 762 \$	2 158 704 \$	2 199 643 \$	5 680 006 \$
Acquisitions	43 603	7 830	175 174	25 560	252 167
Dispositions	-	(7 493)	(242 043)	-	(249 536)
31 mars 2015	762 500	603 099	2 091 835	2 225 203	5 682 637
Acquisitions	-	-	122 696	581 312	704 008
Dispositions	-	-	(1 242)	-	(1 242)
31 mars 2016	762 500 \$	603 099 \$	2 213 289 \$	2 806 515 \$	6 385 403 \$
Amortissement cumulé					
1 ^{er} avril 2014	369 642 \$	591 771 \$	1 849 615 \$	1 536 612 \$	4 347 640 \$
Charges d'amortissement	47 834	4 607	197 452	39 354	289 247
Dispositions	-	(7 493)	(240 886)	-	(248 379)
31 mars 2015	417 476	588 885	1 806 181	1 575 966	4 388 508
Charges d'amortissement	48 140	4 869	177 663	130 289	360 961
Dispositions	-	-	(753)	-	(753)
31 mars 2016	465 616 \$	593 754 \$	1 983 091 \$	1 706 255 \$	4 748 716 \$
Valeur nette comptable					
31 mars 2015	345 024 \$	14 214 \$	285 654 \$	649 237 \$	1 294 129 \$
31 mars 2016	296 884 \$	9 345 \$	230 198 \$	1 100 260 \$	1 636 687 \$

Aucun projet n'est en développement au 31 mars 2016 (2015 : 451 370 \$ présentés dans les développements informatiques internes). Les immobilisations corporelles en développement ne sont pas amorties.

9) RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de SOQUIJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2016, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,50 % à 11,12 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2016 (1^{er} janvier 2015 : 5,73 %) de la masse salariale admissible qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, SOQUIJ verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2016 correspondant à 11,46 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2015).

9) RÉGIMES DE RETRAITE (suite)

Les cotisations de SOQUIJ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élevèrent à 926 172 \$ (2015 : 848 555 \$). Les obligations de SOQUIJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

10) OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

SOQUIJ s'est engagée par des baux échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2027, pour des locaux administratifs, de l'entreposage et de l'équipement. Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

2017	1 537 412 \$
2018	1 127 223
2019	1 137 954
2020	1 123 289
2021	1 123 289
2022 et suivantes	7 673 411
	13 722 578 \$

Au 31 mars 2015, les versements minimums exigibles totalisaient 14 532 098 \$.

11) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, SOQUIJ est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. SOQUIJ est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture.

Les instruments financiers qui exposent SOQUIJ à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

La valeur comptable de la trésorerie ainsi que des débiteurs représente l'exposition maximale de SOQUIJ au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisque des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux clients. SOQUIJ enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

11) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses:

	2016	2015
Débiteurs de moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 613 413 \$	1 724 680 \$
Débiteurs entre 31 et 60 jours suivant la date de facturation	113 948	128 027
Débiteurs entre 61 et 90 jours suivant la date de facturation	57 525	64 371
Débiteurs de plus de 90 jours suivant la date de facturation	88 151	180 070
	1 873 037	2 097 148
Provision pour créances douteuses	(52 789)	(66 330)
	1 820 248 \$	2 030 818 \$

SOQUIJ doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de clients, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision. Les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur des comptes qui avaient été radiés sont crédités à la provision pour créances douteuses dans la période d'encaissement.

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements reliés à la provision pour créances douteuses de SOQUIJ.

	2016	2015
Provision pour créances douteuses		
Solde au début de l'exercice	66 330 \$	59 761 \$
Charge pour créances douteuses	27 219	29 509
Montants radiés et recouvrements	(40 760)	(22 940)
Solde à la fin de l'exercice	52 789 \$	66 330 \$

SOQUIJ est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. La direction estime que la qualité des créances qui ne sont ni dépréciée ni en souffrance au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015 sont bonnes.

11) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

SOQUIJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles par les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement. SOQUIJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant de la trésorerie ou des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

Les tableaux suivants présentent l'échéance estimative des passifs financiers.

AU 31 MARS 2016	ÉCHÉANCE			
	Valeur comptable	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours
Fournisseurs et charges à payer	413 372 \$	392 262 \$	8 390 \$	12 720 \$
Traitements et avantages du personnel à payer	1 828 684	1 112 376	716 308	-
	2 242 056 \$	1 504 638 \$	724 698 \$	12 720 \$

AU 31 MARS 2015	ÉCHÉANCE			
	Valeur comptable	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours
Fournisseurs et charges à payer	396 129 \$	370 611 \$	5 793 \$	19 725 \$
Traitements et avantages du personnel à payer	1 776 225	990 864	785 361	-
	2 172 354 \$	1 361 475 \$	791 154 \$	19 725 \$

11) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. SOQUIJ est exposée au risque de change et de taux d'intérêt.

Risque de change

SOQUIJ réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 mars 2016, SOQUIJ est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellé en dollars américains totalisant 37 811 \$ (2015 : 43 988 \$).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de SOQUIJ est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable. Au 31 mars 2016, la portion de la trésorerie portant intérêt au taux de 0,85% était de 3 144 308 \$ (2015 : 3 356 617 \$ au taux de 1,00%).

L'objectif de SOQUIJ est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les revenus d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que SOQUIJ tire de sa trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2016 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été respectivement inférieurs ou supérieurs de 17 105 \$ (2015 : 16 639 \$).

12) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

SOQUIJ est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. SOQUIJ n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations, qui sont comptabilisées à la valeur d'échange conclue entre les parties, ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

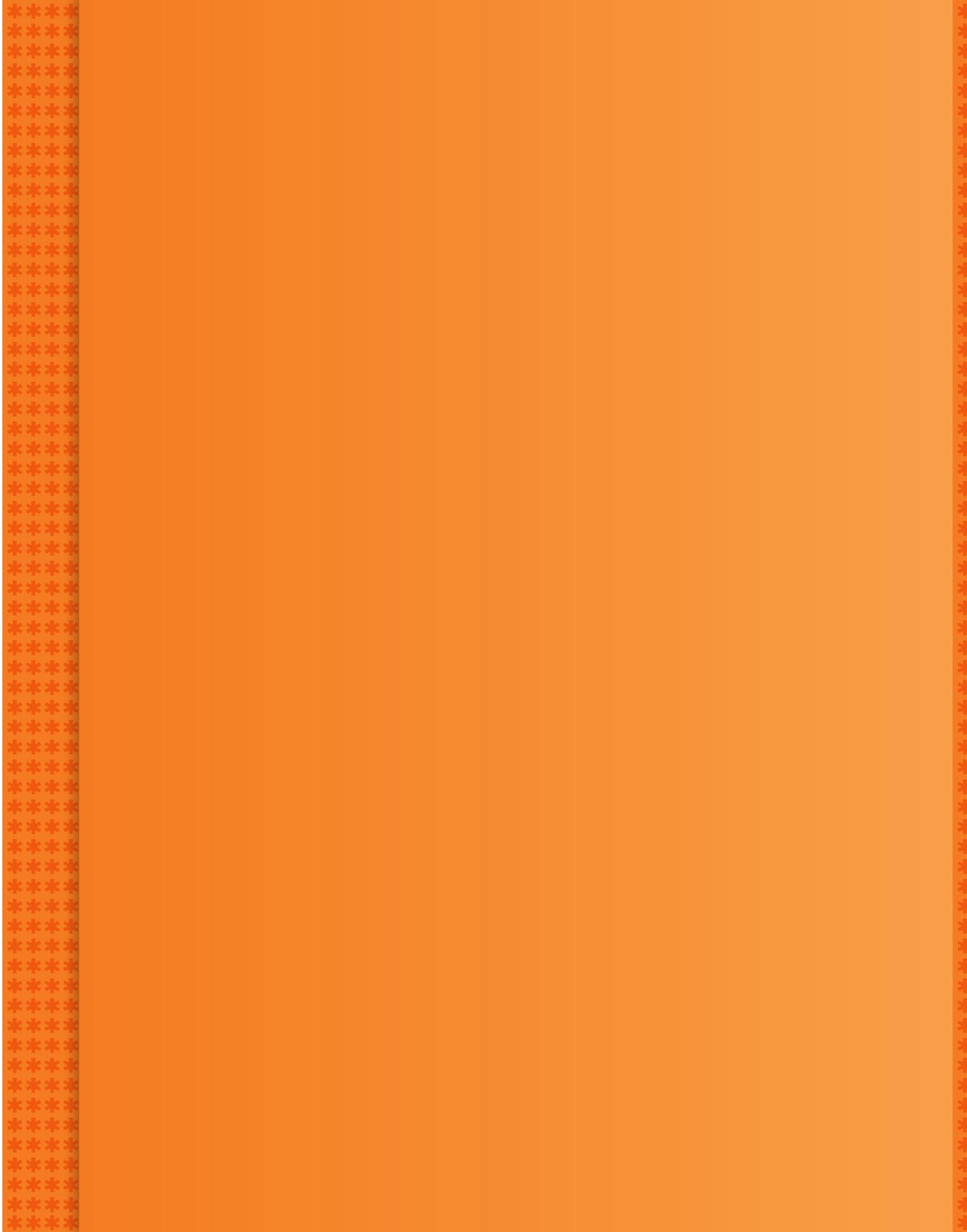
Par ailleurs, SOQUIJ a une entente d'échange de services avec le ministère de la Justice du Québec. La valeur de ces services ne peut faire l'objet d'estimations raisonnables.

13) RÉSULTATS BUDGÉTÉS

Les résultats budgétés sont fournis pour fins de comparaison. Ils ont été établis à partir des estimations révisées approuvées par le conseil d'administration le 13 octobre 2015.

Le budget révisé a eu pour effet par rapport au budget original d'augmenter (diminuer) les postes suivants :

ÉTATS DES RÉSULTATS	2016
Revenus provenant des publications et des services	(503 105) \$
Coûts des publications et des services	
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	(166 677)
Honoraires	(72 200)
Location d'équipement, entretien et fournitures	(2 915)
Amortissement des immobilisations corporelles	(92 535)
	(334 327)
Frais généraux	
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	(191 808)
Honoraires	(150 000)
	(341 808)
Excédent de l'exercice	173 030 \$





Cette publication a été réalisée par la Direction du développement des affaires et des relations avec la clientèle de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).
Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISBN : 978-2-7642-0863-2
ISSN : 1711-2486

© Gouvernement du Québec 2016
Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de la Société.



***SOQUIJ** | Intelligence juridique

715, rue du Square-Victoria, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2H7
soquij.ca

Québec 